



## ■ JEAN-CLAUDE NOVARO P10

■ **CULTURE, ART**  
Musée national  
Fernand Léger :  
Autour du Cinéma

P 22

■ **VIE SCOLAIRE**  
Des acteurs en herbe à  
l'école Eugène Olivari

P 32

■ **BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS  
AMADEUS :**  
leader de technologies

P 44

# EDITO MAIRE DU MAIRE



Chers Amis Biotois,

La saison estivale bat son plein au sein de notre commune. A ceux d'entre vous qui ont l'opportunité de partir en vacances, je souhaite de profiter de ce repos bien mérité pour aborder la rentrée avec le plein d'énergie. Aux autres, et notamment l'ensemble des commerçants qui vivent du tourisme, je souhaite de tout cœur un été prospère et chaleureux.

Ce numéro de *Biot Infos* met en lumière une figure emblématique de notre commune, un artiste de renommée internationale qui fait la fierté de la Ville de Biot.

Depuis de nombreuses années, le Maître Verrier Jean Claude Novaro est un véritable ambassadeur de la culture artistique biotoise à travers le monde. Son désir de création, il le puise sur les hauteurs de Biot, dans la résidence familiale des Vignasses où il a installé son atelier depuis 1984. Il s'inspire de notre campagne biotoise pour inventer et colorer toujours plus des pièces d'art qui ont hissé le verre au niveau de la peinture.

Sa notoriété et ses expositions dans le monde entier contribuent à promouvoir notre commune et c'est un véritable honneur de le compter parmi mes administrés.

Jean Claude Novaro est un exemple de réussite, qui, je l'espère, suscitera des vocations chez nos jeunes.

Enfin, depuis quelques jours, notre Musée national Fernand Léger a réouvert ses portes après une inauguration réussie, en présence de nombreuses personnalités du monde artistique et politique.

Par ailleurs, les biotois apprendront avec plaisir que nous avons négocié avec Véolia un nouveau contrat de délégation du service d'eau potable. Vous constaterez, dans ce magazine, que le mètre cube consommé coûtera moins cher et que le délégataire prendra à sa charge des engagements supplémentaires portant notamment sur des travaux indispensables à la mise en conformité du PPRIF.

Excellent été à tous !

Jean-Pierre DERMIT  
Maire de Biot  
Vice-Président de la CASA

# SOMMAIRE



P 10

## Biot Infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS  
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et  
de la rédaction  
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception  
Service communication

Rédaction  
Service communication  
Services Municipaux  
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95  
www.biot.fr  
email : infos@biot.fr

Infographie/Mise en page  
OPS2/Service communication

Impression  
Graphic service  
Imprimé en 5500 exemplaires  
N°ISNN : 1250-7415

Photos  
Couverture :  
Service communication

Remerciements  
Associations biotoises  
Services municipaux

|  |    |
|--|----|
| <b>VIE COMMUNALE &amp; INTERCOMMUNALE</b>                                      |    |
| Compte-rendu du conseil municipal du 29 mai 2008.....                          | 4  |
| Aménagement paysager : jardin Frédéric Mistral.....                            | 5  |
| Trottoir Nord - Mairie de Saint-Julien.....                                    | 5  |
| Biot et Véolia ont signé un nouveau contrat d'affermage.....                   | 6  |
| Une délégation de service public au bénéfice des Biotois.....                  | 7  |
| Construction d'un réservoir d'eau quartier des Issarts.....                    | 8  |
| Margot, 10ans et déjà citoyenne engagée!.....                                  | 9  |
| <b>LES BIOTOIS ONT DU TALENT</b>   |    |
| Jean-Claude NOVARO : de l'apprenti à l'artiste international.....              | 10 |
| <b>SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE</b>                                      |    |
| CCAS/La Croix Rouge Française.....   | 13 |
| Association Handisavoir.....   | 14 |
| Accueil des villes françaises.....   | 15 |
| Signature d'une convention de participation financière.....                    | 16 |
| <b>CULTURE, ART, ARTISANAT</b>   |    |
| Gala de danse du 6 juillet 2008.....   | 17 |
| Espace des Arts et de la Culture.....  | 17 |
| Cinéma été 2008 : jardin Frédéric Mistral.....                                 | 18 |
| Les bibliothèques de Biot.....   | 19 |
| Printemps des poètes 2008 : lauréats du concours d'écriture poétique.....      | 20 |
| Musée Fernand Léger : autour du Cinéma <i>Les Portes du temps</i> .....        | 22 |
| Association "Nature, Sciences et Traditions".....                              | 25 |
| Théâtre jeunesse : "Les enfants au Bois Fleuri".....                           | 25 |
| <b>PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS</b>                                 |    |
| La Garoupe/Saint-Julien 2008, fête au village.....                             | 26 |
| Bal de la Fête Nationale du 13 juillet 2008.....                               | 27 |
| Les "Marianne" de Biot.....  | 27 |
| Association Arezzo.....  | 29 |
| La vie du Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises.....                      | 30 |
| <b>VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE</b>                                  |    |
| Inscription transport scolaire.....  | 31 |
| Le nombre 20 : une source d'imagination pour 105 élèves!.....                  | 31 |
| Les enfants, un espoir pour demain.....  | 32 |
| Des acteurs en herbes à l'école Eugène Olivari.....                            | 32 |
| <b>ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS</b>                                 |    |
| Lutte contre les incendies de forêt : débroussailler, un acte obligatoire..... | 33 |
| Manœuvres feux de forêt.....   | 34 |
| Colonnes à verre.....  | 35 |
| Refus d'une troisième décharge - Extension du Vallon de la Glacière.....       | 35 |
| Jardiner BIO, c'est facile!.....   | 37 |
| <b>ÉCONOMIE, TOURISME</b>  |    |
| Quatre golfs d'envergure à Biot.....   | 40 |
| <b>BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS</b>   |    |
| AMADEUS : leader de technologies.....  | 44 |
| <b>VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE</b>                                       |    |
| Le 18 mai : Fête du Pain.....  | 46 |
| <b>TRIBUNE LIBRE</b>   |    |
|  | 47 |
| <b>SPORTS</b>  |    |
| Les Jeux de Sophia : une 14 <sup>e</sup> année de plaisir sportif!.....        | 47 |
| Victoire prometteuse pour l'espoir Jules Bartoletti.....                       | 48 |
| Académie AUTIERO : les jeunes de l'école de golf récompensés.....              | 49 |
| Cours de "Brain-Gym"/Dojo Biotois/Vi-ta-mine.....                              | 50 |
| Biot Athlétique Club - Aérobic.....  | 51 |
| Boule Amicale Biotoise.....  | 52 |
| Le Club Rando en week-end.....   | 53 |
| <b>MENU</b>  |    |
|  | 54 |
| <b>CARNET</b>  |    |
|  | 55 |
| <b>INFOS PRATIQUES</b>   |    |
|  | 56 |
| <b>AGENDA</b>  |    |
|  | 58 |

## VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

**Nous remercions Monsieur DENIS, Président de l'Amicale Biotoise des Anciens Combattants, Victimes de Guerre et Prisonniers de Guerre, pour sa participation à la commémoration du 8 mai dernier, ainsi que ses actions menées tout au long de l'année.**

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2008

Désignation des deux membres à la commission communautaire d'attribution des logements. Cette commission est composée de six membres répartis comme suit :

- Deux élus communautaires permanents ou leurs suppléants
- Deux élus communaux ou leurs suppléants
- Un représentant d'une association
- Un représentant de la préfecture désigné par le Préfet.

La commission se réunit mensuellement en fonction de la disponibilité de logements à attribuer.

#### TITULAIRES :

- Nicole PRADELLI élue à la majorité par 28 voix pour et 1 abstention (François Xavier BOUCAND).
- Catherine COGNEAU à la majorité par 23 voix pour, 2 contre et 4 abstentions (François Xavier BOUCAND, Serge ROBILLARD, Raymond RUDIO, Catherine SENS-MEYE).

#### SUPPLEANTS :

- Guilaine DEBRAS élue à l'unanimité
- Catherine SENS-MEYE élue à l'unanimité

**Le règlement intérieur du Conseil Municipal est adopté à la majorité, 6 voix contre** (Catherine SENS-MEYE, François Xavier BOUCAND, Martine WINDAL, Raymond RUDIO, Serge ROBILLARD, Guilaine DEBRAS).

**L'extension à l'ensemble des grades de catégorie B des indemnités horaires pour travaux supplémentaires a été votée à l'unanimité.**

**La modification du tableau des effectifs des emplois permanents est adoptée à l'unanimité.**

**Retrait de la délibération du 21 novembre 2007 :** Lors de sa séance du 21 novembre 2007, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer une promesse de vente quartier Saint Eloi, avec la SFHE (Société Anonyme d'Habitation à Loyers Modérés). Le Sous-Préfet de Grasse, au titre du contrôle de légalité, demande le retrait de celle-ci, au motif que les caractéristiques de la vente et notamment le prix, ne figurent pas dans la délibération en cause. Cette délibération est adoptée par 23 voix pour et 6 voix contre (Catherine SENS-MEYE, François Xavier BOUCAND, Martine WINDAL, Raymond RUDIO, Serge ROBILLARD, Guilaine DEBRAS).

**Vote à l'unanimité pour l'attribution d'une indemnité à Monsieur Jean-Jacques SAULNIER,** trésorier municipal, pour lui permettre d'assurer des prestations de conseils. Cette indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal.

**Vote à l'unanimité** pour l'extension du collecteur d'eaux usées

avec participation financière d'un particulier.

**Contrat de la gestion de l'eau potable voté à la majorité, 6 abstentions**

(Catherine SENS-MEYE, Guilaine DEBRAS, François Xavier BOUCAND, Martine WINDAL, Raymond RUDIO, Serge ROBILLARD) et 1 voix contre : Dominique ENSELME.

**L'avenant au marché G2C Environnement concernant la négociation et l'assistance de ce contrat est voté à l'unanimité.**

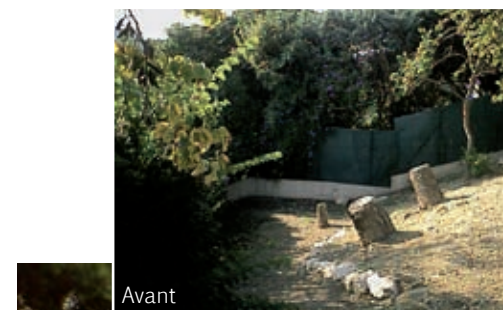
### AMÉNAGEMENT PAYSAGER : JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Comme annoncé dans l'édition du Biot Info du mois de Novembre 2007, le jardin Frédéric Mistral a fait l'objet d'un aménagement dans sa partie basse.

En effet, afin de maintenir les terres, des murs de pierres sèches découpent le jardin en différentes restanques. Distinctement dédiées à la promenade et à la création de rubans végétalisés, les terrasses créées seront prochainement complantées par les services communaux.

L'aspect « terrain vague » n'est plus qu'un mauvais souvenir et les lieux offrent aujourd'hui un espace public structuré.

Une deuxième phase de travaux est envisagée dans le but de faciliter l'accès de véhicules légers jusqu'à la scène du théâtre. Cela permettra aussi l'acheminement du matériel nécessaire aux manifestations qui s'y déroulent.



### TROTTOIR NORD – MAIRIE ST-JULIEN : CHANTIER TERMINÉ AU DÉBUT DE L'ÉTÉ



La fin des travaux d'aménagement du trottoir entre la mairie et le chemin de St Julien s'est avérée plus difficile que prévu ; la date à laquelle le chantier devait être clôturé a dû être reportée du fait des retards d'intervention des concessionnaires en charge de l'enfouissement et du renforcement des réseaux, à savoir France Telecom, le SDEG et EDF. En effet, aucun des

engagements donnés par chacun d'eux n'a été respecté et les intempéries de la dernière semaine du mois de mai n'ont rien arrangé.

Tout a été mis en œuvre pour que les travaux puissent être terminés avant la saison estivale. Riverains concernés par les aménagements communaux :

Les projets d'aménagement sur les voies communales sont souvent réalisés avec l'aide des propriétaires riverains de ces voies, tant en ce qui concerne les acquisitions foncières que par les facilités qu'ils accordent aux entreprises pendant les travaux.

C'est ainsi que les acquisitions foncières relatives aux trottoirs de l'entrée Nord de la ville et de l'avenue du Jeu de la Baume n'ont pas nécessité de Déclaration d'Utilité Publique. Toutes les cessions ont été négociées à l'amiable, sous le contrôle du Conseil Municipal. Nous rendons hommage à ces riverains pour leur collaboration, leur gentillesse et leur patience pendant la durée des travaux.

*Guillaume Fortuné  
Adjoint délégué aux travaux, à la circulation et au stationnement*

## 20 JUIN 2008 : BIOT ET VÉOLIA ONT SIGNÉ UN NOUVEAU CONTRAT D'AFFERMAGE



Le 20 juin dernier, Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot et Philippe Yvon, Directeur Régional de Véolia Eau Sud-Est ont signé un contrat important d'affermage. La nouvelle équipe municipale a reconduit pour 15 ans Véolia Eau comme délégataire du service d'eau potable de la ville, après avoir obtenu des tarifs inférieurs et des engagements supplémentaires par rapport aux négociations initiales.

A l'origine, selon la délibération du conseil municipal du 16 mai 2007, l'équipe municipale précédente avait lancé une consultation de délégation de service public avec un cahier des charges différent. Celui-ci prévoyait deux tarifications, l'une pour les consommations inférieures à 300m<sup>3</sup>, l'autre plus élevée, pour les consommations supérieures à 300m<sup>3</sup>.

Il faut savoir que la consommation moyenne sur la commune est de 360m<sup>3</sup>, c'est pourquoi la nouvelle municipalité a opté pour un tarif unique permettant l'égalité de chacun sur le prix de l'eau.

Il était prévu également que la commune finance une partie des travaux importants sur le PPRIF, nous avons demandé à Véolia de faire un effort supplémentaire afin que cela soit pris en charge par l'entreprise sans augmentation sur leur offre tarifaire. Nous avons maintenu un tarif agricole non prévu dans le

cahier des charges initial pour que les agriculteurs et les horticulteurs de notre commune ne perdent pas leurs avantages.

Ce contrat pour la gestion de l'eau potable sur la ville de Biot s'articule autour de plusieurs points essentiels :

- Une baisse significative du prix de l'eau. Cette baisse représente entre -13% pour une consommation de 360m<sup>3</sup> et -17% pour une consommation de 120m<sup>3</sup>. Pour mémoire, en janvier 2008, le prix moyen de l'eau à Biot était de 1.23€ par m<sup>3</sup>, il sera maintenant de 1.06€ pour la même consommation.



- La prise en charge par Véolia Eau de travaux d'investissement très importants (renforcement ou création de 7.8 km de canalisation et pose de poteaux d'incendies pour 2.8 M€). Ces travaux ont pour but d'ici deux ans de rendre conforme la défense incendie de la commune. Ils ont été définis à partir des priorités du schéma directeur du PPRIF applicable sur Biot.

- Une amélioration du niveau de perte d'eau sur le réseau. L'objectif est d'atteindre un rendement de réseau à 86 % d'ici 2013. Pour cela, il sera réalisé un programme de travaux de renouvellement de 4.85 km de canalisation pour un montant de 1.54 M€. Les canalisations les plus vétustes seront remplacées pour limiter les pertes en eau.

- Pour tous les abonnés, la mise en place d'ici 2010 d'un dispositif de radio relève.

Ce système basé sur la transmission radio, permettra aux usagers de consulter sur Internet les consommations d'eau, heure par heure ou jour, par jour via un accès personnalisé.

| Comparaison d'une facture d'un client ayant consommé 360 m <sup>3</sup> sur 1 an<br>calculée sur la base des tarifs de l'ancien contrat (01/01/2008) et des tarifs du nouveau contrat<br>pour un branchement de diamètre 20mm et un compteur de diamètre 15 mm |          |               |                             |               |                                 |           |
|--|----------|---------------|-----------------------------|---------------|---------------------------------|-----------|
|  | Quantité | Prix unitaire | Ancien contrat<br>Montant € | Prix unitaire | Nouveau<br>contrat<br>Montant € | Evolution |
| <b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>   |          |               |                             |               |                                 |           |
| <i>Part du délégataire</i>   |          |               |                             |               |                                 |           |
| Abonnement   | 2        | 54,04         | 108,08                      | 40,25         | 80,50                           | -25,52%   |
| Consommation (m3)  | 360      | 0,93          | 336,49                      | 0,84          | 302,40                          | -10,13%   |
| <i>Part collectivité</i>   |          |               |                             |               |                                 |           |
| Surtaxe communale  | 360      |               |                             | 0,01          | 3,60                            |           |
| Total H.T "eau"  |          |               | 444,57                      |               | 386,50                          | -13,06%   |
| Prix moyen H.T par m3  |          |               | 1,23                        |               | 1,07                            |           |
| <b>COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES</b>   |          |               |                             |               |                                 |           |
| <i>Part collectivité</i>   |          |               |                             |               |                                 |           |
| Abonnement   | 2        | 21,04         | 42,08                       | 21,04         | 42,08                           |           |
| Consommation (m3)  | 360      | 0,84          | 302,40                      | 0,84          | 302,40                          |           |
| Total "assainissement"   |          |               | 344,48                      |               | 344,48                          | 0,00%     |
| Prix moyen H.T par m3  |          |               | 0,96                        |               | 0,96                            | 0,00%     |
| <b>ORGANISMES PUBLICS</b>  |          |               |                             |               |                                 |           |
| Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)  | 360      | 0,05          | 19,66                       | 0,05          | 19,66                           |           |
| Modernisation des réseaux (Agence de l'eau) (m3)   | 360      | 0,13          | 46,80                       | 0,13          | 46,80                           |           |
| Lutte contre la pollution (Agence de l'eau) (m3)   | 360      | 0,19          | 68,40                       | 0,19          | 68,40                           |           |
| Total H.T "organismes publics"   |          |               | 134,86                      |               | 134,86                          | 0,00%     |
| Prix moyen H.T par m3  |          |               | 0,37                        |               | 0,37                            | 0,00%     |
| <b>T.V.A à 5,5%</b>  |          |               | 31,87                       |               | 28,67                           | -10,02%   |
| Total TTC "Eau" et "Assainissement"  |          |               | 955,77                      |               | 894,51                          | -6,41%    |
| Prix moyen TTC par M3  |          |               | 2,65                        |               | 2,48                            | -6,41%    |

La généralisation du réseau de radio-relève permettra également d'être averti par e-mail ou sms en cas de surconsommation anormale due à une fuite éventuelle.

- Entretien et surveillance de l'ensemble des installations avec garantie d'un service d'astreinte 24h/24. Des actions de communication et sensibilisation sur les gestes éco-citoyens pour mieux

maîtriser la consommation de l'eau des 4 151 abonnés de la commune.

Ce nouveau contrat, d'une durée de 15 ans, marque l'engagement fort de la commune de Biot et de l'entreprise Véolia Eau, au service des clients consommateurs dans une action continue de développement durable pour garantir une eau de qualité, aujourd'hui et demain, au meilleur coût.

*Gérard Petit, délégué à l'assainissement et à l'eau potable*  
*Jean-Pierre Dermit, maire*  
*Jean-Philippe Prevost, délégué à l'urbanisme et à la gestion des risques naturels*  
*Michel Savy, délégué à la communication, au développement économique et au tourisme.*

## UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AU BÉNÉFICE DES BIOTOIS

Du fait de la durée des contrats de Délégation de Service Public de l'eau (de l'ordre de 15 ans), il est assez rare de participer au renouvellement de ce type de contrat ; ça a été une chance pour moi de mettre en œuvre celui de Biot. Mais heureusement, je n'étais pas seul pour porter ce dossier complexe et il faut rendre hommage au représentant du bureau d'études G2C Environnement, M. Maurel, ainsi qu'à M. Marbotte de la DDAF, qui ont efficacement assisté la commune pendant plusieurs mois.

Le renouvellement du contrat de DSP de l'eau a été l'occasion pour la commune, après 70 ans de délégation, de se réapproprier son réseau d'eau et de prendre conscience de son importance, au niveau de la desserte des abonnés et de la défense incendie, d'une part et de ses incidences en

matière de gestion technique et financière, d'autre part.

Il a d'abord fallu élaborer le schéma directeur de l'eau potable (nov. 2006 - avril 2007), ce qui a mis en évidence les atouts du réseau (réseau récent avec un rendement plutôt bon), mais aussi ses carences notamment pour un secteur particulièrement « fuyard » où presque la moitié de l'eau distribuée se perd en fuites ! L'étude liée à ce schéma directeur a également permis de rappeler que le réseau de Biot constitue un maillon d'un réseau de distribution bien plus large, englobant notamment Antibes et Villeneuve-Loubet, ce au sein de la structure intercommunale du Syndicat de la rive droite du Var (SILRDV).

Il a ensuite fallu définir le choix du mode de gestion du réseau.

Les réflexions liées à ce choix ont permis de cerner les compétences, les qualifications et les moyens à mettre en œuvre pour qu'un réseau représentant presque 100km de canalisations sous plusieurs niveaux de pression fonctionne normalement en tout point de la commune.

Tous ces éléments ont permis de mener une consultation de DSP, à mon sens exemplaire, de son lancement à sa conclusion. La signature du nouveau contrat de l'eau annonce une période intense en travaux au travers du territoire communal. C'est en effet au total + de 5 millions d'euros de travaux qui doivent être réalisés dont la moitié, liée au renforcement de la défense incendie de la commune, dans un délai de 2 ans.

Yann Pastierik

## CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR D'EAU QUARTIER DES ISSARTS

Au regard de l'évolution de la consommation d'eau liée à l'augmentation de la population sur le territoire des communes de Biot, Antibes et Roquefort-les-Pins, notamment en été et dans un contexte de sécheresse récurrente, le Syndicat Intercommunal de La Rive Droite Du Var (SILRDV) a décidé de créer un réservoir d'eau potable de 5600m<sup>3</sup>, le plus important du réseau intercommunal.

Cet ouvrage, en cours de construction depuis le mois de juin, a été conçu et financé par le titulaire du contrat de délégation du service public de l'eau du SILRDV, VEOLIA Eau. Il est implanté sur la commune de Biot, dans le quartier des Issarts, au point le plus haut du réseau intercommunal et jouxtera le réservoir communal de 600m<sup>3</sup> déjà existant.

L'aménagement paysager de la construction a été un souci permanent des concepteurs. Ils ont tenu à préserver le caractère patrimonial du site tout en conservant une partie des vestiges d'une vieille ferme biotoise. Ainsi, un des murs de cette ancienne bâtisse masquera partiellement les 1200m<sup>3</sup> de béton du réservoir semi-enterré.

Cet aménagement paysager sera complété par la plantation de végétaux méditerranéens et la toiture-terrasse du bâtiment sera engazonnée.

Les nuisances occasionnées par le chantier seront limitées pour la commune : l'accès des poids lourds se fera par Villeneuve-Loubet, via l'ancienne décharge du Jas de Madame. Seuls les véhicules des équipes d'ouvriers seront autorisés à traverser le village. Leur tonnage n'excédera pas 10 tonnes, conformément à la réglementation en vigueur à Biot.

On notera également que les travaux ont fait l'objet d'un plan de

sécurité portant notamment sur la défense incendie du site (mise en place d'une motopompe avec lance d'incendie et interdiction de fumer).

Nous serons attentifs au bon déroulement du chantier et ne manquons pas de vous informer de son avancement.

*Philippe Prévost  
Délégué à l'urbanisme, à l'habitat,  
Au SILRDV et à la gestion des  
risques naturels.*



SILRDV : Syndicat intercommunal gérant les ressources en eau potable des communes de Biot, Antibes, Roquefort-les-Pins, La Colle/Loup et Villeneuve Loubet.  
Maître d'ouvrage délégué du SILRDV pour la construction du réservoir des Issarts : VEOLIA Eau  
Groupement d'entreprises pour la réalisation des travaux : Campenon, Bernard, EITP, SOGEA  
Montant des travaux : 2 500 000€ HT

## MARGOT, 10 ANS ET DÉJÀ CITOYENNE ENGAGÉE !

Margot JONES, 10 ans, a pris l'initiative en mai dernier, d'agir pour ses concitoyens et sa commune.

À sa demande, la petite fille en classe de CM2, a rencontré le Maire de Biot pour lui soumettre les problèmes que les écoliers rencontrent chaque jour, sur le chemin de Saint-Julien, pour se rendre à l'arrêt de bus situé route de Valbonne.

La future collégienne a monté un réel projet, à l'aide de clichés montrant les points les plus dangereux où des aménagements sont possibles, afin d'exposer ses solutions pour la sécurisation du chemin.

Après un débat avec Monsieur le Maire sur les contraintes qu'im-

pose le chemin de Saint-Julien et les importants investissements à engager pour le modifier, Margot, jamais à court d'arguments et d'imagination a proposé d'imposer dans un premier temps une réduction de la vitesse. « Il faudrait changer le panneau 45km/h pour le mettre au moins à 30km/h » a-t-elle dit, bien décidée à trouver des solutions.

Toujours avec entrain et courage, la jeune fille a également évoqué l'idée d'installer des ralentisseurs pour obliger les automobilistes à rouler au pas, et d'aménager un trottoir, là où le terrain est public et fort endommagé, afin de sécuriser les passages les plus dangereux.

Cette dernière proposition a fait l'objet d'une promesse engagée par Monsieur Jean-Pierre DERMIT, celle de construire un segment de trottoir avant la fin de son mandat.

À l'issue de cette entrevue, très instructive et enrichissante pour les deux parties, une idée a été lancée : constituer un « Conseil des Jeunes », qui serait formé par Margot, pour permettre à la jeunesse biotoise de communiquer leurs besoins et leurs visions de la commune à l'équipe municipale, dans le but de faire avancer les projets.

Pour échanger vos idées et faire partie de ce conseil, contacter Margot à l'adresse suivante : [conseildesjeunes@biot.fr](mailto:conseildesjeunes@biot.fr)



# LES BIOTOIS ONT DU TALENT

## JEAN-CLAUDE NOVARO : DE L'APPRENTI À L'ARTISTE INTERNATIONAL



Né à Antibes en 1943, Jean-Claude NOVARO, créateur verrier, tire son inspiration de sa terre natale : Biot.

En effet, comme bon nombre de biotois, la famille NOVARO quitte l'Italie pour s'installer à Biot. Le grand-père de Jean-Claude achète alors plusieurs terres sur le domaine des Vignasses et transmet à sa famille l'amour qu'il porte à ce village ; celle-ci devient biotoise à part entière. C'est d'ailleurs sur ce terrain en restanques, que Joseph NOVARO, le père de l'artiste, cultive avec rigueur et courage les fleurs qui le recouvrent. Ce travail épuisant et sans relâche montre aux enfants de la famille NOVARO, qu'un père

doit nourrir sa famille et s'atteler à la tâche pour réussir.

De cette image, Nano, comme on le surnomme amicalement, en a tiré tout son sens et c'est pourquoi, dès l'âge de quatorze ans, il intègre la Verrerie de Biot où il entame son apprentissage, sous la coupe bienveillante de l'ingénieur céramiste et maître verrier : Éloi MONOD.

### • NOVARO :

#### DE L'ÉCOLE À LA FUSION

Éloi et Lucette son épouse, deviennent une seconde famille pour Jean-Claude. Le maître inculque au « gamin » le goût de



la belle matière, de la recherche. Il aide à comprendre cet être vivant qu'est le verre et repousse les limites de son imagination.

Plus qu'un maître, Eloid MONOD devient le père spirituel de NOVARO.

Il croit en ses capacités et le lui prouve en lui offrant une opération lourde due à une néphrite aiguë. L'élève peut alors reprendre son

apprentissage.

Jean-Claude dit encore aujourd'hui que « s'il n'y avait pas eu Monod, il n'y aurait pas de NOVARO ! » Cette générosité propre à la famille Monod permet au créateur de devenir maître verrier à vingt ans.

L'envie de créer qui bouillonne dans son imagination le démange, l'artiste quitte alors la verrerie de Biot et perfectionne ses techniques en région parisienne, où il découvre le travail du verre à l'aide de papier journal, technique utilisée depuis lors par de nombreux verriers.

Plus encore que les techniques, ce sont les couleurs qui éveillent la curiosité du créateur.

À cette époque, les oxydes qui teintent le verre ne sont pas connus, la matière est souvent blanche ou rosée. NOVARO ne se reconnaît pas dans ces nuances.

C'est au cours d'une rencontre avec un maître verrier espagnol que se font les premiers échanges de poudres colorées. On voit ainsi apparaître des pièces polychromes.

Les couleurs sont en symbiose avec la lumière et cette clarté, c'est à Biot que NOVARO va la retrouver. Le village devient une véritable

source d'inspiration pour cet alchimiste du verre ; il y installe son atelier. Ainsi naît le style NOVARO, des pièces uniques, insolites, vives et originales, tout droit sorties de son imagination et de ses intuitions.

L'artiste n'a jamais envisagé de produire du verre bullé, respectant la recherche de son maître. Il « préfère payer son gaz » en confectionnant



de petits sujets, tels que des chevaux qu'il vend ensuite, laissant mûrir ses idées.

Cinq ans plus tard, après un triomphe au Salon des Arts de Paris, le style NOVARO prend sa place au sein de l'art contemporain et séduit collectionneurs et professionnels.

Depuis lors, l'artiste va de création en création, produisant des pièces de plus en plus grandes et colorées, menant un combat avec la matière, pour la dompter et réaliser les œuvres qui jaillissent de son imagination.

« Le verre et moi c'est un jeu, je veux toujours faire des pièces uniques,

c'est un combat entre le verre et moi pour que ça ne casse pas ! » Jean-Claude NOVARO.

Au fil des années, Jean-Claude NOVARO invente des pièces totalement démesurées, tel un orchestre entier de jazz; chaque musicien de verre mesure plus d'un mètre. L'artiste s'exclame parfois en redécouvrant ses œuvres :

« Il faut être fou pour réaliser ces pièces ! ».

C'est cette folie douce qui fait du verrier un créateur, de Novaro un symbole international de la verrerie d'art.

### • « NOVARO » : UN CRÉATEUR DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

La diversité des œuvres, tant dans les techniques et dans les formes que dans le contenu et les couleurs, séduit peu à peu différents publics et notamment les Américains.

« LE VERRE ET MOI C'EST UN JEU, JE VEUX TOUJOURS FAIRE DES PIÈCES UNIQUES, C'EST UN COMBAT ENTRE LE VERRE ET MOI POUR QUE ÇA NE CASSE PAS ! » JEAN-CLAUDE NOVARO.



Une invention particulière, celle des luminescences, permet à l'artiste de conquérir le monde. Une première exposition est organisée à New York en 1994, c'est un réel succès!

Depuis, NOVARO expose dans toutes les grandes villes des États-Unis. Il se prête à des «shows» grâce à des fours installés spécialement pour lui. Des commandes lui arrivent du monde entier et l'artiste ne fait attendre personne, ni sa galerie à Biot, ni celles d'Amérique et encore moins ses amis.

Ses nombreuses expositions ont amené Jean-Claude à rencontrer de multiples personnes du show-business, de la politique ou de la restauration. Le créateur tisse alors de réels liens avec plusieurs personnalités telles que Bill Cosby (d'où l'orchestre de jazz); Johnny HALLYDAY qui a passé de nombreux séjours à Biot ; Jean LEONETTI, Maire d'Antibes ; Bruno, le parrain de Joseph, fils de NOVARO ; Alain DUCASSE ; Francis LALANE, parrain de sa fille Jade ou encore Robert KRAFT, Président de l'équipe de football de Boston.

Ce dernier fait part d'une totale admiration envers son ami Nano et lui commande deux personnages géants en verre représentant les joueurs les plus populaires de son équipe. La confection de ces œuvres a d'ailleurs donné lieu à un film qui vise à promouvoir tant l'équipe que l'artiste.

NOVARO, certes moins présent à Biot, n'en oublie pas pour autant son village. À travers le film diffusé en permanence sur les chaînes américaines et un reportage nommé «NOVARO», le verrier s'efforce de mettre en valeur sa terre natale.

L'Amérique et ses amis récompensent également l'artiste par deux ouvrages,

l'un intitulé NOVARO: the King of Glass au titre évocateur qui précise la notoriété du maître verrier et le livre NOVARO édité en son honneur pour ses 60 ans, dédié par les plus grands, y compris Monsieur Jacques Chirac.

Outre sa célébrité, on retient surtout l'immense générosité de l'artiste qui n'hésite pas à donner aux associations humanitaires, ou pour la protection des animaux dont il est amoureux. Le maître verrier résume d'ailleurs sa vie par son amour pour son travail, pour sa femme Virginie et ses enfants Léa, Joseph, Jade, Ferdinand et Jules et pour ses amis et ses animaux.

Aujourd'hui, à 65 ans, Jean-Claude NOVARO n'est pas prêt à prendre sa retraite, il crée du matin au soir, assisté par Guy, pour des commandes toujours plus abondantes, mais surtout pour donner l'exemple aux futurs élèves de «l'école du verre NOVARO» à Dubaï qui ouvrira ses portes très prochainement. Il se consacre également à l'ouverture de sa nouvelle galerie à Miami.

En vue de ses nombreux projets, Jean-Claude s'installera aux États-Unis avec ses enfants, mais ne soyez pas inquiets, Nano réserve quelques surprises aux biotois...

## SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

#### DÉJEUNER DE PRINTEMPS 2008



Réception chaleureuse et ambiance détendue lors de cette rencontre amicale des seniors biotois, sympathiquement accueillis par des représentants de la nouvelle municipalité : Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot et président du CCAS, Madame Nicole PETRELLI, adjointe déléguée aux finances et CCAS, Madame Nicole PRADELLI, adjointe déléguée au commerce, à l'artisanat, à la vie sociale, aux personnes en situation de handicap et aux solidarisés, Madame Lydia BIGAZZI, conseillère municipale déléguée aux liens inter-quartiers et à l'accueil, administratrice du CCAS.

**Une journée radieuse sur l'île de Porquerolles pour le groupe du club «destination retraite» le 05 juin dernier.**



#### LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE

**DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE**

Découverte du Pays Basque avec ses villages, ses ports et ses stations balnéaires mais aussi sa gastronomie et ses traditions.  
**Participation** : 407€ par personne (possibilité de bénéficier d'une réduction suivant ressources).

**JEUDI 25 SEPTEMBRE 2008**

Excursion libre dans la vallée de la Tinée : Isola village et Saint Etienne de Tinée.

**Participation transport** : 8€.

#### MODALITÉ D'INSCRIPTION

**Les inscriptions sont recueillies à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale aux heures d'ouverture des bureaux, sur règlement de la participation pour les animations payantes.**

Centre Communal d'Action Social  
**04 92 91 59 70**  
ccas@biot.fr

### LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

“



C'est dans un contexte difficile de crise alimentaire et de précarité croissante (retraités, travailleurs pauvres, étudiants ne pouvant se nourrir), que la Croix-Rouge Française a lancé sa «quête nationale» les samedi 17 et dimanche 18 mai. La Délégation locale Biot/Valbonne s'inquiète face à la hausse des prix des denrées alimentaires et à la hausse des demandes qui pourraient l'obliger à restreindre son aide. Or, sa mission est de répondre à tous.

Aussi, une trentaine de bénévoles de la délégation s'est mobilisée pour participer à cette action en se postant aux lieux très fréquentés (supermarchés, feux rouges, rue des villages...) Malgré une météo peu favorable, les donateurs ont été nombreux et généreux. La recette de la collecte, qui atteint 5111€, sera destinée à faire face aux demandes d'aide alimentaire et aux aides d'urgences pour les personnes résidant dans les deux communes.

**Permanence Croix-Rouge Française de Biot/Valbonne**  
**11 Rue du Portugon**  
**06410 Biot**  
**Tél. : 04 93 65 74 70**  
**4 rue Louis Funel**  
**06560 Valbonne**  
**Tel 04.93.65.34.36**

”

## ASSOCIATION HANDISAVOIR

« Mercredi 21 mai, l'Association HANDISAVOIR s'est présentée, salle THESA à Sophia-Antipolis. Madame ZANIN Livianna, présidente et Madame CAMPEGGIO Monique, secrétaire, ont exposé les valeurs défendues par HANDISAVOIR, ainsi que les projets en cours. En fin de réunion, Marjorie 15 ans, a apporté son témoignage d'intégration réussie de collégienne puis lycéenne puisqu'elle termine sa Seconde au lycée Régional de Valbonne et se prépare à un cursus littéraire. Avec plus de cinquante personnes, cette soirée constitua un événement inaugural.

L'Association est fondée sur le constat suivant : celui d'une divergence entre la représentation sociale du handicap perçue par les valides non concernés et la représentation du handicap perçue par les personnes en situation de handicap, leur famille et les professionnels.

D'un côté persistent des préjugés, qui décrivent la personne en situation de handicap comme un individu à part, différent, déficient, dépendant, symbolisant l'aspect le plus triste de la condition humaine, et du côté des handis, avec une image qui émerge, celle du courage, de la volonté, de la grandeur humaine, d'une philosophie de vie exemplaire.

Et lorsque les premiers, c'est-à-dire les valides non concernés rencontrent les seconds, handis ou familles, ils s'étonnent de la richesse des échanges et souvent, sont amenés à questionner leur a priori.

**L'Association HANDISAVOIR défend donc cette philosophie: «Le handicap-un art de vivre» SON AMBITION :**

- Faire évoluer les représentations sociales du handicap.
- Faire la promotion d'un savoir insolite et inédit, sur le handicap; Savoir philosophique, esthétique, culturel, social, politique, historique, traditionnel, physique, psychologique, sexuel, empirique...

- Faire reconnaître aux valides que la personne en situation de handicap détient l'expertise de ce savoir et le diffuser.

### LES MOYENS D'ACTION :

- Elaboration, diffusion d'un savoir sur le handicap : l'handisavoir
- Codification de ce savoir.
- Enseignement de ce savoir afin qu'il devienne un savoir collectif et une ressource.

Médiatisation d'une nouvelle représentation sociale du handicap, d'avantage conforme à la réalité :

- Diffusion de nouvelles images sociales du handicap, par le biais de la culture, l'art, la communication.

(Le premier projet étant la réalisation d'un Clip Vidéo où le handicap est à l'honneur. Ce dernier sera largement diffusé : manifestations, formations, événements concernant le handicap, établissements publics et privés... D'autres projets sont en cours d'élaboration : pièces de théâtre, expositions, conférences...)

Création d'un comité de vigilance pour la promotion d'une représentation sociale valorisante du handicap.

- Lutte contre tout ce qui pourrait porter atteinte à la dignité de la personne.

La soirée s'est terminée par un cocktail, servi par Monsieur



CHAVENON Alain, trésorier de l'association. Ce fut alors le temps des échanges, des témoignages et des rencontres avec émotion, sincérité et chaleur.

Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Maire de la ville de Biot et Madame Sylvie SANTAGATA première Adjointe, nous ont apporté l'assurance de leur soutien. La municipalité de BIOT était également représentée par Madame Christine PELISSIER-TABUSSO (Conseillère Municipale déléguée aux animations événementielles, expositions et tradition), Madame Lydia BIGAZZI (Conseillère Municipale déléguée aux liens inter quartiers et à l'accueil). Monsieur Jean LEONETTI, Député Maire de la ville d'Antibes a exprimé ses encouragements.

Les associations sont également remerciées de même que les professionnels du handicap et de la santé, les bénévoles œuvrant pour les personnes en situation de handicap, les prestataires de service, les représentants des institutions et tous les collaborateurs et adhérents au mouvement présents ce soir là.

### Le siège de l'association :

Mme ZANIN Livianna,  
Villa 1 - Le clos des templiers,  
45 av. saint Philippe 06410 BIOT.  
**04 93 95 84 55**  
Email : [handisavoir@free.fr](mailto:handisavoir@free.fr)

## ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

« L'année scolaire touche à sa fin. Les activités de l'AVF vont prendre une pause d'été. Le mandat de Claudia CIAMBRA, présidente de l'AVF de Sophia Antipolis, se termine au même moment. La relève est assurée par Denis GARY, l'un des animateurs de l'AVF en langue française.

Dès septembre, l'AVF recommencera son travail d'accueil, d'information et d'intégration des nouveaux arrivants. Dans cet esprit, un grand nombre d'animations régulières sont proposées : VTT, golf, cours de loisirs créatifs ou arts plastiques. Ces rencontres, qui sont des supports d'accueil et qui permettent le contact entre les nouveaux et les anciens membres, sont autant d'occasions de se créer un nouveau cercle d'amis. Les séances de conversation sont

également très populaires. Elles permettent de mieux apprendre les langues étrangères et de favoriser les rencontres conviviales et bilingues autour d'un déjeuner allemand ou franco-anglais.

Les animations du Groupe Mamans-Enfants qui ont lieu 4 fois par

semaine, rencontrent un grand succès depuis de nombreuses années. Pendant que les enfants jouent, les parents discutent et échangent leurs expériences. Le mercredi après-midi (de 16h à 17h45) est particulièrement adapté aux enfants franco-allemands. »



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VILLE DE BIOT - ACTIONS BÉNÉVOLES

Le CCAS souhaite mobiliser des intervenants extérieurs pour se joindre à ses actions de solidarité envers les Seniors Biotois, dans le but d'améliorer leur qualité de vie en tissant de nouveaux liens sociaux et amicaux.

L'entrée en retraite représente une période de temps libre bien méritée. Mais elle peut aussi s'accompagner d'une réduction des relations sociales et des activités, propice à

l'isolement qu'aggrave le grand âge ou le handicap.

Le CCAS a le projet d'organiser, avec le concours de toutes les bonnes volontés, un réseau de solidarité permettant de créer et de maintenir un contact avec les personnes les plus vulnérables, notamment en période de risque sanitaire majeur lié aux phénomènes météorologiques.

Si vous souhaitez développer votre

propre réseau de connaissances et devenir un véritable acteur de la solidarité dans notre cité, rejoignez le groupe de volontaires auprès du CCAS.

Des réunions d'information seront organisées au foyer rencontre avec toutes les personnes qui se seront signalées auprès du CCAS (Tél. 04 92 91 59 70 - [ccas@biot.fr](mailto:ccas@biot.fr)) ou en retournant la fiche de renseignement présentée ci-dessous.

### FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom, Prénom .....

Adresse .....06410 Biot

Téléphone : ..... Portable : ..... mail : .....

Combien de temps pouvez-vous consacrer? .....

Quels sont les jours de la semaine où vous seriez le plus disponible?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> LUNDI matin    | <input type="checkbox"/> LUNDI après-midi    |
| <input type="checkbox"/> MARDI matin    | <input type="checkbox"/> MARDI après-midi    |
| <input type="checkbox"/> MERCREDI matin | <input type="checkbox"/> MERCREDI après-midi |
| <input type="checkbox"/> JEUDI matin    | <input type="checkbox"/> JEUDI après-midi    |
| <input type="checkbox"/> VENDREDI matin | <input type="checkbox"/> VENDREDI après-midi |

De quel moyen de transport disposez-vous? .....

Merci de votre collaboration.



## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ENTRE LA CASA (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SOPHIA-ANTIPOLIS) ET L'ASSOCIATION ADAPT IN FRANCE.

“ L'association ADAPT IN FRANCE a fêté ses 7 ans d'existence, le vendredi 16 mai dernier. Adhérents et partenaires ont ainsi pu se rencontrer dans une ambiance chaleureuse et conviviale, en un lieu unique dans la salle de réception du Centre de Vie à Sophia-Antipolis pour partager un copieux goûter. L'Association ADAPT IN FRANCE remercie vivement la CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis) et la commune de Valbonne pour leur soutien indéfectible. La présence de Madame Ghislaine TOULEMONDE (1ère Adjointe déléguée à l'Urbanisme, à l'Aménagement des ZAC de Sophia-Antipolis et à la Sûreté), Madame Valérie PEACOCK (5<sup>e</sup> Adjointe déléguée à la Solidarité, et au Développement social Valbonne Sophia-Antipolis et Monsieur Jean-Marie AUDOLI (CASA) nous encouragent et nous prouvent à quel point notre activité est essentielle sur le territoire Sopiapolitain. L'association a été créée le 8 février 2001 avec le soutien des Communes de Valbonne (subvention et mise à disposition du local) et Antibes (salle pour la mise en place des échanges culturels). Depuis, son action s'est étendue à l'ensemble des communes de la CASA; ce qui a permis la signature d'une convention de participation financière avec la Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis en Mars 2008. Le but de l'Association est d'accueillir, de soutenir, d'accompagner et d'aider l'intégration culturelle, sociale et pratique des familles étrangères nouvellement arrivées dans le département des Alpes Maritimes.

En effet, l'ensemble du département des Alpes-Maritimes bénéficie d'une attractivité sans conteste auprès de populations et entreprises étrangères. Véritable moteur de l'économie locale, cette population tend à croître d'année en année. Les impacts sur la vie économique locale sont importants: arrivée d'étudiants, d'étrangers, installation d'entreprises étrangères, revitalisation des communes les plus rurales, utilisation de services à haute valeur ajoutée... L'intégration n'est cependant pas toujours facile : surcharge des services des Ressources Humaines, choc culturel, manque d'information, démarches administratives complexes... Un séjour mal vécu peut signifier un départ anticipé, une mauvaise image du pays d'accueil, voire le départ d'une entreprise à vocation internationale. Bien vivre son expatriation ou son séjour en France, c'est aussi s'insérer dans le tissu local, en utilisant les

services et en étant performant dans sa vie professionnelle. Voilà tous les enjeux auxquels ADAPT IN FRANCE a voulu répondre, pour que les étrangers s'intègrent à la vie pratique et quotidienne en France. Ces activités s'adressent à tous les étrangers de langue anglophone ou autre. Elles ont pour but de faciliter l'adaptation des étrangers ou des Français revenant de l'étranger et de leurs familles :

- Les accompagner dans leur intégration professionnelle (à leur compte ou en entreprise) et dans leur vie sociale
- Les rendre rapidement opérationnels et performants (moins de temps et d'énergie à rechercher les informations)
- Leur faire découvrir la qualité de la vie en France
- Réduire l'impact du choc culturel
- Soulager le service des ressources humaines des entreprises.

### L'Ensemblier d'intégration

L'association propose diverses réponses adaptées aux différents problèmes rencontrés :

- Accès au centre de documentation sur la vie pratique en France
- 2 cycles de 26 ateliers par an sur des thèmes aussi variés que le Choc Culturel, l'Immobilier, les Assurances, le Système Bancaire, l'Enseignement, la Sécurité Sociale, la Création d'Entreprise, la Recherche d'Emploi, les Impôts... Les adhérents apprécient d'obtenir en temps réel une réponse concrète à leur cas personnel dans les réunions animées en anglais par des professionnels.
- 2 échanges culturels par mois, animés par Christine DALESME professeur bilingue : une heure de conversation en anglais et une heure de conversation en français.
- Un petit-déjeuner par mois : lieu de rencontre sur un thème développé par un intervenant qui présente son activité.
- Organisation de sessions au sein d'entreprises étrangères ou accueillant de nombreux étrangers, ou d'écoles supérieures.
- 10 Groupes de parole animés par Asha LAURENT et Nadia CHAUFAILLE (psychothérapeutes) : les sujets abordés peuvent porter sur le déménagement, le changement, l'identité, les cultures mixtes de même que sur les problèmes plus spécifiques d'époux/épouses d'expatriés, se trouvant dans l'impossibilité de travailler dans le pays d'accueil, le divorce, la mort, les sévices

sexuels..., des problèmes liés aux enfants tels que l'identité, l'éducation et la drogue... Compte tenu de l'arrivée permanente de nouveaux expatriés, Sylvie KERMIN-COIFFIER reçoit sur rendez-vous toute nouvelle famille et lui apporte des réponses concrètes à son installation. Sylvie assure avec enthousiasme l'accueil et l'organisation des activités depuis la création de l'association. Son expérience personnelle au sein d'ADAPT IN FRANCE lui permet de développer un accueil personnalisé pour l'ensemble des adhérents désireux de s'intégrer dans le tissu local. L'association mène son action d'intégration sociale et professionnelle avec tous les partenaires locaux publics et privés (l'espace emploi, les services municipaux, les entreprises, le collectif des associations valbonnaises ...).

### Actions et propositions

Depuis sa création, ADAPT IN FRANCE a accueilli plus de 1000 personnes de 65 nationalités. En 7 ans, sur l'ensemble du dispositif, elle a organisé :

- 16 cycles de 26 ateliers (1000 participants)
  - 280 heures de conversation franco-anglais (618 participants aux échanges culturels)
  - 70 Coffee mornings (848 participants)
  - 927 rendez-vous personnalisés
  - 4 groupes de parole
- L'association ADAPT IN FRANCE a bénéficié d'une large couverture médiatique: 277 articles de presse (Nice Matin, l'Express, l'info VSA...), les reportages TV (France 3) et Radio (Radio Française Chrétienne, Riviera Radio...).

Présidée actuellement par Karine DEBEVER, cette association dispose d'une équipe composée d'une professionnelle du milieu social et d'une trentaine de bénévoles. L'Association ADAPT IN FRANCE est un véritable relais d'information, de soutien, d'orientation et de référence envers la population étrangère du département. Ce travail à l'égard du public étranger nouvellement arrivé, a été reconnu d'intérêt général. Une contractualisation avec la CASA a permis de pérenniser notre activité, voire de l'étendre à de nouveaux horizons pour répondre au mieux à la demande. Notre souhait serait d'intensifier notre collaboration avec d'autres organismes tels les AVF ou Team Côte d'Azur, d'offrir une véritable plate forme de service d'accueil et une meilleure lisibilité auprès des nouveaux arrivants. ”

## CULTURE, ART, ARTISANAT

### GALA DE DANSE 6 JUILLET 2008

Les professeurs et les élèves vous accueilleront dimanche 6 juillet à l'Acropolis (Nice) pour cette soirée exceptionnelle.

- 18h, ouverture des portes au public
  - 19h, Gala
  - 1<sup>ère</sup> partie classique-contemporain
  - 2<sup>ème</sup> partie Jazz
- Entracte 15 mn



### Places numérotées :

**Plein tarif :** 10 €  
**Demi-tarif** (étudiants, enfants entre 12 et 18 ans) : 5 €  
Gratuit pour les moins de 12 ans.  
Renseignements : 04 93 65 07 02 ou eac@biot.fr



### ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Comme chaque année, l'Espace des Arts et de la Culture Henri CARPENTIER vous propose un large éventail d'activités pour enfants et adultes : danse jazz, danse classique, arts plastiques, théâtre et musique (piano, violon, violoncelle, flûte traversière et à bec, saxophone, guitare sèche et électrique, basse, batterie) et deux classes d'orchestre ; musique classique et musique actuelle.

L'Espace des Arts et de la Culture accueille les élèves résidant sur la commune de Biot, tout comme ceux des villes voisines, dans la limite des places disponibles. Les élèves biotois sont prioritaires. Au-delà des disponibilités, une liste d'attente est constituée, elle est valable pour une année scolaire. L'accueil de l'Espace des Arts est fermé durant les vacances scolaires et rouvrira ses portes le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 de 14h à 19h.

Deux après-midi portes ouvertes sont prévues : Mercredi 10 et jeudi 11 septembre de 15h à 19h afin de rencontrer les professeurs.

**LES COURS PRENDRONT À PARTIR DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2008.**

### Pour s'inscrire :

Les réinscriptions ont débuté en juin, mais il est encore possible de s'inscrire début septembre.

### POUR CELA SE MUNIR DE :

- trois enveloppes timbrées à l'adresse de l'élève (1 jeu par famille),
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- un certificat médical (pour la danse),
- une copie d'un justificatif de domicile pour les résidents biotois,
- une notification du quotient familial pour les personnes pouvant bénéficier de la tarification dégressive.

### TARIFICATION AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008

Le demi-tarif ne s'applique pas aux adultes.

**ATTENTION : LE PAIEMENT DU PREMIER TRIMESTRE DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ AVANT LE 26 SEPTEMBRE**

|                       | Adulte ou Enfant €   | Autre enfant ou autre activité pour des enfants d'une même famille ou cours de danse 1 fois par semaine      |
|-----------------------|--|--|
| QF Biotois 0 à 560    | 1 <sup>er</sup> trimestre : 59,50€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 51€<br>par mois : 17€  | 1 <sup>er</sup> trimestre : 30€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 25,50€<br>par mois : 8,5€   |
| QF Biotois 561 à 1000 | 1 <sup>er</sup> trimestre : 77€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 66€<br>par mois : 22€     | 1 <sup>er</sup> trimestre : 38,50€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 33€<br>par mois : 11€    |
| Biotois ≥ à 1001      | 1 <sup>er</sup> trimestre : 101,50€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 87€<br>par mois : 29€ | 1 <sup>er</sup> trimestre : 51€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 43,50€<br>par mois : 14,50€ |
| Non Biotois           | 1 <sup>er</sup> trimestre : 133€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 114€<br>par mois : 38€   | 1 <sup>er</sup> trimestre : 66,50€<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 57€<br>par mois : 19€    |

1<sup>er</sup> trimestre du 15 septembre 2008 au 19 décembre 2008 (3mois ½)  
2<sup>e</sup> trimestre du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars 2009 (3 mois)  
3<sup>e</sup> trimestre du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2009 (3 mois)

## CINÉMA ÉTÉ 2008 - Jardin Frédéric Mistral 21h30 - Séances gratuites



### MERCREDI 9 JUILLET : LE FILS DE L'ÉPICIER

*Génération précaire*

Quand Antoine propose à Claire, sa meilleure et seule amie, de lui prêter de l'argent, il est loin d'imaginer où le mènera sa promesse. Car de l'argent, Antoine n'en a pas. À trente ans, il traîne une existence jalonnée de petits boulots et de grosses galères. Pour tenir sa parole, il n'a d'autre choix que d'accepter de remplacer son père, épicier ambulant, parti en maison de convalescence après un infarctus.



### MERCREDI 16 JUILLET : LA NUIT AU MUSÉE

*Panique au musée*

Le Muséum d'Histoire Naturelle renferme dans ses murs un secret mystérieux et stupéfiant que Larry, nouveau gardien de sécurité ne va pas tarder à découvrir avec affolement : la nuit, toutes les expositions prennent vie et sèment un joyeux capharnaüm. Larry pourra-t-il remettre de l'ordre dans ses collections et sauver le musée ?



### MERCREDI 23 JUILLET : LE PRIX À PAYER

*Quand l'argent déchire le couple*

Jean-Pierre, riche homme d'affaires, se sent très seul car sa femme fait chambre à part depuis des années. Sur les conseils de son chauffeur Richard, lui aussi délaissé par sa compagne et qui a un avis tranché sur les femmes, Jean-Pierre subtilise la carte bancaire de sa femme et instaure une nouvelle règle : "Pas de cul, pas de fric !"



### MERCREDI 30 JUILLET : RATATOUILLE

*A bon plat, bon rat*

Rémy n'est pas un jeune rat d'égout comme les autres, il a un véritable don. Cuisiner, marier les saveurs, découvrir de nouveaux arômes... il a un rêve : devenir un grand chef. Rémy est prêt à tout pour vivre sa passion... notamment venir s'installer avec sa famille sous les cuisines d'un des plus grands restaurants parisiens : celui de Auguste Gusteau, la star des fourneaux. Malgré le danger et les pièges, la tentation est grande de s'aventurer dans cet univers interdit.



### MERCREDI 6 AOÛT : ODETTE TOULEMONDE

*Il en faut peu pour être heureux*

Odette n'a objectivement rien pour être heureuse mais l'est. Elle pense devoir son optimisme à Balthazar Balsan, son auteur préféré, qui lui, a tout pour être heureux mais ne l'est pas. L'écrivain parisien, riche et séducteur, va débarquer de façon inattendue dans la vie de sa maladroite admiratrice.



### MERCREDI 13 AOÛT : UN JOUR SUR TERRE

Cinq ans de tournage ont été nécessaires à Alastair Fothergill et à son équipe de La Planète Bleue pour réaliser Planet Earth, Un jour sur terre. Périple spectaculaire à travers les saisons. Ce film d'une durée de 90 minutes nous transporte de l'océan Arctique au printemps à l'Antarctique en plein hiver.

## LES BIBLIOTHÈQUES DE BIOT

### L'ENCRIER : UN ATELIER LUDIQUE AUTOUR DES MOTS ET DES JEUX D'ÉCRITURE POUR LES SÉNIORS

L'atelier d'écriture présenté par Guite et Laurence :

« Aujourd'hui, mes amies rencontrées par hasard ne savaient pas où aller ; je leur ai dit : Pourquoi ne pas aller à « L'encrier de Biot », c'est un endroit où l'on travaille, pardon, où l'on s'amuse ! Sur un thème choisi, nous allons au fond de notre imagination trouver les mots qui s'y rapportent, et cha-

cune de nous donne les siens pour composer un texte commun, c'est très joli.

Puis nous regardons des images mémorisant des détails qui ne nous seront pas demandés, oubliant le principal : c'est très drôle... ! Puis, composition de Haïku (il s'agit d'un petit poème).

Tout cela est très amusant, très ludique et très agréable, nous ne voyons pas le temps passer... »



## AGENDA DE L'ÉTÉ ET DES BIBLIOTHÈQUES

### AGENDA DE L'ÉTÉ :

**Atelier d'écriture senior** (avec le CCAS) « L'encrier de Biot » : Salle du 1<sup>er</sup> étage du CCAS de 14h30 à 16h.

**Mercredi 2 juillet 2008**

**Mercredi 18 juillet 2008**

### LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS CULTURELLES À VENIR :

• **La journée Ludothèque (pour enfants de 2 à 12 ans) sur le thème « Récup', bidouilles, bricoles et compagnie »**

Ateliers d'arts créatifs, expo sur le recyclage et la récupération, sélection de livres thématiques, jeux et jouets !

**Mercredi 17 septembre 2008 de 10h à 18h - Bibliothèque St Exupéry**

• **Lire en Fête sur le thème du « Livre jeunesse »**

Interventions d'auteurs et d'illustrateurs en milieu scolaire, marché du livre jeunesse, ateliers d'illustration

et d'écriture pour enfants, expositions sur le thème de l'album jeunesse, présentation de livres.

**A partir du 10 octobre 2008 et jusqu'à la fin du mois dans les deux bibliothèques.**

• **Les ateliers proposés par les bibliothèques** (illustration adulte, écriture senior, comité de lecture) reprendront à partir de mi-septembre 2008.



LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES SERONT FERMÉES DU 15 AOÛT AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 INCLUS.

Bonnes vacances à tous !

## PRINTEMPS DES POÈTES 2008 : LES LAURÉATS DU CONCOURS D'ÉCRITURE POÉTIQUE

Les classes de 6<sup>ème</sup> du Collège de l'Eganaude et les écoles primaires St Roch et Moulin Neuf se sont prêtées au jeu d'écriture poétique proposé par les bibliothèques municipales, en utilisant « les mots de la rencontre » sélectionnés par la Semaine de la Langue Française : **Boussole – Tact – Jubilatoire – Apprivoiser – Visage – S'attabler – Toi – Rhizome – Passerelle – Palabre.**

### VOICI QUELQUES TEXTES SÉLECTIONNÉS :

#### Animal de rêve

Venu de cinq continents  
Bravant mers tornadantes  
Sur la passerelle  
Qui donne des ailes  
Jubilatoire  
Vous allez voir :  
Son visage est une histoire

Noémie Bobillon  
CE1 Ecole du Moulin Neuf

#### Toi

Toi qui a le visage noir  
Toi que l'on dit différent  
Toi dont les rhizomes s'assèchent petit à petit  
Toi qui es rejeté même dans ton pays  
Toi dont on a peur et que l'on dit méchant  
Toi qui ne seras peut-être plus ce soir  
Qu'un homme plein de désespoir,  
Que l'on regarde avec indifférence  
Je te tends ma passerelle, viens et tout sera fini

Nell Constantin  
6<sup>ème</sup>3 Collège de l'Eganaude

#### La différence

Toi qui lis ces quelques phrases  
Ecoute-moi !  
Ne deviens pas comme certains  
Dans les années quarante  
Qui ont franchi la passerelle  
Entre Amour et Haine,  
Pense à ceux qui ont perdu la vie,  
Pour quoi ? Différence de visage ?  
De religion ? ou de couleur ?  
Apprivoisons ces différences  
Aimons ces différences...

Thomas Rowdo  
6<sup>ème</sup>3 Collège de l'Eganaude

#### Regarder un jour un visage

Regarder un jour un visage  
Et déjà connaître et apprivoiser cet autre  
Nul besoin de tact, de palabres,  
d'images

Ce n'est qu'un instant comme tant d'autres  
Où l'homme réagit tel l'aimant d'une boussole  
Naître ailleurs, vivre ailleurs, ressentir les mêmes ondes

Tout de nos êtres est source d'éloges  
Rassemblés en rhizomes sur la passerelle du monde  
Ennemis ou amis, nos différences,  
nos ressemblances sont jubilatoires.

Victor Laforet  
6<sup>ème</sup>8 Collège de l'Eganaude

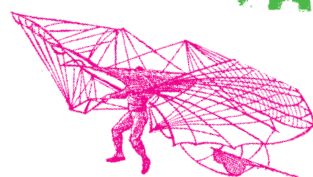
DE LA RENCONTRE  
LES MOTS



S'ATTABLER  
BOUSSOLE

TOI

TACT



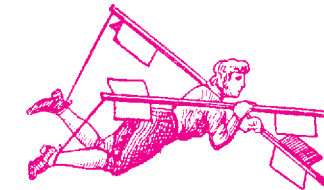
APPRIVOISER

PALABRE



RHIZOME

JUBILATOIRE



PASSERELLE

#### COLLÈGE DE L'EGANAUDE

##### CLASSE DE 6<sup>ème</sup> 8

Professeur : Madame Vindret

Déborah Sudrie :

« L'éloge de l'autre »

Carla Caramel :

« Toutes les nuits je rêve d'elle »

Victor Laforet :

« Regarder un jour un visage »

##### CLASSE DE 6<sup>ème</sup> 7

Professeur : Madame Vindret

Anais Lopez :

« Une superbe rencontre »

Tom Borrani :

« La personne qu'il me faut »

Margaux Leleu :

« Une fabuleuse rencontre »

##### CLASSE DE 6<sup>ème</sup> 4

Professeur Madame Vindret

Hugo Demersseman : « De A à Z »

Hans Vrignault : « Il marchait dans le parc sans véritable espoir »

Perrine Roux : « Toi mon chien »

##### CLASSE DE 6<sup>ème</sup> 3 :

Professeur Madame Lamonica

Léa Dhugues : « Toi ! »

Nell Constantin : « Toi »

Thomas Rowdo : « La différence »

#### ECOLE LE MOULIN NEUF

##### CLASSE DE C.E.1

Professeur : Madame Gouley

Noémie Bobillon :

« Animal de rêve »

Tom Saba : « Guépard »

Alexis Barreiros : « Tristan »

#### ECOLE ST ROCH

##### CLASSE DE CM2

Professeur : Madame Nirascou

Jean Napieracz :

« Eloge d'une montagne »

Clara Gialis : « Je t'aime »

#### LAURÉATS DU CONCOURS

##### D'ÉCRITURE POÉTIQUE

##### Catégorie adulte

Voici les résultats tant attendus du concours d'écriture sur le thème de l'Eloge de l'Autre. Nous rappelons que le concours comprenait une liste de mots sélectionnés par la semaine de la langue française, et que les participants de la catégorie adulte devaient utiliser les dix mots dans leur poème.

#### PREMIER PRIX :

monsieur Jean-Claude Lombard pour son poème « L'Autre est ton devenir ».

#### DEUXIÈME PRIX :

Madame Michèle Lardy pour son poème « Toi et Moi »

#### TROISIÈME PRIX :

Madame Sophie Thomas pour son poème « Ils se sont attablés devant un long café noir... »

#### « L'Autre est ton devenir »

Non, il ne suffit pas de s'attabler ensemble ni d'échanger en vain de multiples palabres, de chercher à tout prix celui qui te ressemble, d'éviter l'étranger si son aspect te cabre.

Il te faudra trouver d'inconnues passerelles, ne plus être fixé au nord de ta boussole, cesser d'appréhender toute figure nouvelle dans la triste poursuite du même qui console.

As-tu jamais cherché au-delà de ta peur, du miroir narcissique où l'autre est ton visage ? As-tu ouvert ta porte à l'inconnu frappeur, tentant d'apprivoiser ton insensée frayeur ?

Ami, je vais te conseiller car je connais ton mal-être. Tu en ignores le fond, il a nom : solitude. Je t'approche avec tact, laisse-moi te connaître, J'aimerais que ces mots nous servent de prélude.

Ne crains pas ma présence, tout autre que je sois. Ouvre ton cœur, tes sens, sans rien chercher de toi. Agrandis ton accueil jusqu'aux profonds rhizomes, Laisse venir autrui, attendant qu'il se nomme.

T'es-tu senti plus ample en débridant ton être ? Fût-ce jubilatoire ? Tu as multiplié ta seule identité, sans pour autant te mettre en quelconque danger . Te voilà rassuré !

De multiples rencontres, désirées, acceptées En feront un destin, une vie dilatante. Imprévisible apport, même aux plus timorés, l'Autre est ainsi salut et promesse innovante. »

Jean-Claude Lombard



VISAGE



## AUTOUR DU CINÉMA : LES PORTES DU TEMPS, DU 9 JUILLET AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2008

### ■ LES PORTES DU TEMPS : APPRIVOISER LE 7<sup>EME</sup> ART ET VIVRE DES EXPÉRIENCES EN CINÉMA

Le thème central des « Portes du temps » sera le cinéma dont Fernand Léger était un grand amateur. Il tourna lui même un film « Ballet mécanique » et participa à plusieurs réalisations avec Abel Gance, Marcel L'Herbier, Hans Richter. Les jeunes seront donc invités à se familiariser avec le septième art dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire. Les journées s'articuleront en trois temps : une visite du musée, une projection de film et un atelier.

Des lectures de textes de Fernand Léger, des projections en plein air seront proposées pour les jeunes, leurs familles et leurs amis.

L'opération, « Les Portes du temps », lancée en 2005 par le ministère de la Culture et de la Communication, offre l'occasion de renforcer les liens entre

les structures d'accueil du jeune public, les réseaux d'éducation populaire et les sites patrimoniaux.

Le musée national Fernand Léger s'inscrit dans cette opération pour proposer une approche du cinéma et inviter les adolescents à se familiariser avec le 7<sup>eme</sup> art et se créer des repères.

### L'ESSAI COMME EXUTOIRE

Des ateliers envisagés comme une partie de campagne qui mènent au plaisir d'éprouver une humanité fraternelle, une culture humaine, une école du Loisir, une bouffée d'oxygène...

« Le cinéma est sensuel, avec ses belles filles et ses beaux garçons qui s'embrassent en gros plan avec des bouches d'un mètre cinquante »  
**Fernand Léger.**

Pour Fernand Léger, l'art doit sortir des limites du chevalet, utiliser les techniques et les supports les plus divers, et ainsi se mêler à la vie.

Passionné de spectacles, il collabore tout au long de sa carrière avec des metteurs en scène de théâtre, des cinéastes, des chorégraphes, des compositeurs...

Entre 1921 et 1950, il participe à une dizaine de créations ; il conçoit des décors et des costumes pour la scène (ballet, cirque, opéra) et le cinéma ; il réalise *Le Ballet Mécanique*, avec Dudley Murphy en 1923 et s'associe aux expériences cinématographiques de l'ancien dadaïste Hans Richter, en 1945. Il imagine une chorégraphie mécanique ; il rêve de voir le décor devenir mobile et l'intérêt du spectacle se reporter sur la scène au lieu de se concentrer sur les seuls danseurs. Il aspire à faire disparaître le « bonhomme » et faire agir les objets, à traiter l'homme comme matériau à la disposition du créateur, au même titre que la lumière ou les couleurs. En ce sens, ses interventions dans le monde des spectacles sont aussi avant-gardistes que sa peinture.

« La fascination qu'exerçait la forme cinématographique sur Fernand Léger ne tarda pas à provoquer des rencontres et des associations: Abel Gance, Marcel L'Herbier, René Clair, Hans Richter...et à influencer sa peinture de manière décisive. Peut-être le premier peintre moderne à inscrire dans la composition de ses tableaux la profondeur de champ, le gros plan, les rythmes de façon aussi manifestement «cinématographique», son intérêt grandissant pour l'image

mouvement, le décida à réaliser en 1924, une œuvre phare de l'avant-garde, *Le Ballet Mécanique*. L'œuvre de Fernand Léger accompagne à la fois l'histoire du cinéma dans sa période la plus inventive et témoigne des transformations sociales les plus importantes de son siècle. Peinture et cinéma se rejoignent pour former une splendide unité. »

**Kaloust Andalian**

### 1<sup>ER</sup> AOÛT À 21H : PROJECTION EN PLEIN AIR DANS LES JARDINS DU MUSÉE

En introduction à une séance cinématographique, un reportage documentaire sera présenté sur les ateliers du mois de juillet au musée, avant la projection d'une surprise en pellicule 35 mm. Tous les enfants et adolescents sont invités à venir avec leur famille et amis à cette soirée.

## PROGRAMMATION : JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE, TOUS LES DIMANCHES DE 15H À 17H

### ■ PROGRAMME

Chaque dimanche, les projections accompagnent l'exposition temporaire *La partie de campagne. Fernand Léger et ses amis photographes*.

• **Les hommes le dimanche de Robert Siodmak et Edgar G. Ulmer**  
Scénario : Billy Wilder et Fred Zinnemann  
Allemagne / 1929 / 1h14 / Muet

Avec Erwin Splettstösser, Wolfgang von Walterhausen, Christel Ehlers, Brigitte Borchert, Annie Schreyer

Dernier grand film muet allemand, à contre-courant de toute abstraction, *Les hommes le dimanche* marque une rupture définitive avec le courant expressionniste, l'univers des vampires et des fantômes pour découvrir l'homme saisi au cœur de la vie quotidienne. Le film est une évocation impressionniste d'une journée de repos d'un petit groupe de travailleurs berlinois dont un chauffeur de taxi, une vendeuse de chaussures, une vendeuse de disques, un représentant en vins...

Le générique réunit Robert Siodmak, Edgar G. Ulmer, Billy Wilder, Fred Zinnemann qui tous fuiront l'Allemagne dans les années 30 pour mener les carrières que l'on sait à Hollywood. Commencé dans des conditions de fortune et de manière collective, le film trouve une production en cours de tournage et c'est Robert Siodmak qui prend les rênes de la réalisation.

*Les hommes le dimanche* marque son étonnante modernité en brouillant la frontière entre documentaire et fiction, en utilisant des acteurs non-professionnels, en abandonnant les studios pour les décors naturels. Autant de caractéristiques qui fonderont quelques années plus tard le néoréalisme animé par un même esprit de liberté et d'indépendance. Baignades, jeux, pique-nique, intrigue amoureuse, le récit évacue toutes lourdeurs dramatiques, pour trouver sa force et sa beauté, non dans l'intrigue, mais dans l'observation des détails, la mise en présence des visages, des gestes, de la nature... avec une caméra.

Le film s'inscrit dans la lignée des grandes expérimentations cinématographiques : *L'homme à la caméra* de Dziga Vertov, *A propos de Nice* de Jean Vigo, *Berlin, symphonie d'une grande ville* de Walter Ruttmann pour ne citer que quelques titres.

• **Au bord du lac de Patrick Bokanowski**  
France / 1993 / 6 min / couleurs

Né en 1943, Patrick Bokanowski suit des études de photographie, d'optique, de chimie. Il est le réalisateur de sept films qui associent souvent plusieurs techniques, peintures, dessins, photographies... Ses recherches formelles sur l'expressivité du réel le conduisent à fabriquer des optiques spécifiques pour modifier la plastique de l'image : optiques martelées, courbées, bullées... Pour *Au bord du lac*, Bokanowski a mis en place une

technique de miroirs réfléchissants, une quinzaine confectionnée à partir de miroirs souples ou des surfaces de mercure, à travers lesquels il filme la réalité.

Tourné au bois de Boulogne en période estivale, le film montre ce qu'on peut voir en nous promenant, un dimanche ensoleillé, dans un parc, près d'un bois, au bord d'une rivière : des canotiers, une partie de ballon, des cyclistes, des enfants sur la pelouse, des cavaliers... Les activités de loisir sur les rives du lac rappellent La Grande Jatte de Seurat. *Au bord du lac* réactive par la forme des scènes familières de plein air qui évoquent les impressionnistes.

• **La partie de campagne de Jean Renoir**  
France / 1936 (sorti en 1946) / 40min

Avec : Sylvia Bataille, Georges D'Arnoux, Jane Marken, André Gabriello, Jacques Brunius, Paul Temps, Gabrielle Fontan, Jean Renoir, Marguerite Renoir...

1860. Par une chaude journée d'été, la famille Dufour quitte Paris pour un déjeuner sur l'herbe à Bezons-sur-Seine. Deux jeunes canotiers, descendus à l'auberge du père Poulain, s'intéressent à Mme Dufour et à sa fille Henriette. La chaleur et le vin aidant, les deux femmes iraient volontiers faire une promenade en Yole sur les eaux du fleuve en compagnie des deux jeunes hommes...

# LE MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER EST OUVERT !



Inauguration le 20 juin 2008



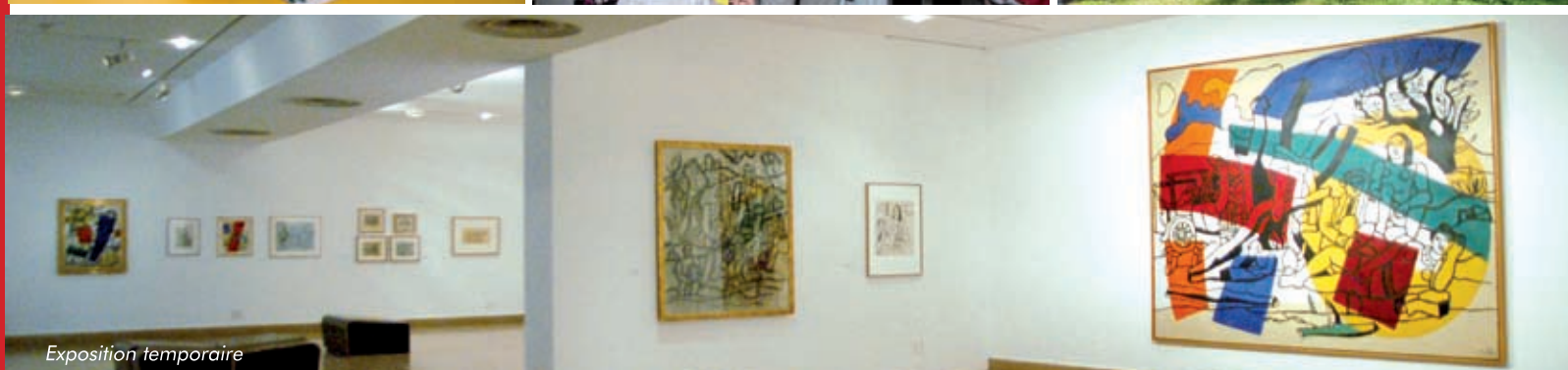
Atelier des enfants



Brigitte Hedel-Sanson, Jean Leonelli, Jean-Pierre Dermit



Pique-nique du 22 juin 2008



Exposition temporaire

Photos ©Philippe François, ©Patrick Gerin

## MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Chemin du Val de Pome 06410 Biot  
Tél : 04 92 91 50 30 / Fax : 04 92 91 50 31

- Ouverture : tous les jours sauf le mardi
- Horaires : de 10h à 18h
- Billetterie, réservation visites et librairie : 04 92 91 50 20
- Prix d'entrée :
  - Plein tarif : 6,50 €, tarif réduit : 5 €.
  - Visites guidées sur réservation : en français, italien, anglais, espagnol et allemand.
  - Visite guidée tous les dimanches à 11h
  - Tarif billet jumelé entre le musée Léger et le musée Chagall, valable 30 jours à compter de la date d'émission du billet : 11 € billet jumelé avec une exposition

- temporaire majorée dans l'un des musées
- 13€ billet jumelé avec deux expositions temporaires majorées dans les 2 musées
- Gratuit le premier dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.
- Le billet donne accès aux collections permanentes.
- Achat de billets en nombre et à l'avance (à partir de 20 billets) : billets coupe-file à tarifs préférentiels à Musée&Compagnie : 01 40 13 49 13
- Tarif groupes (jusqu'à 30 personnes) : 88 €
- Bus ligne n°10, arrêt Fernand Léger



- La Buvette du Jardin est ouverte tous les jours sauf le mardi de 10h à 18h : Il est préférable de réserver 04 92 91 50 22

www.rmnh.fr  
www.musee-fernandleger.fr



## ASSOCIATION « NATURE, SCIENCES ET TRADITIONS »

### STAGE D'ÉTÉ 2008 THÉÂTRE JEUNESSE « LES ENFANTS AU BOIS FLEURI »

Devenir acteur et créateur en s'amusant et en improvisant ! A partir de situations liées à notre univers, on développe la capacité expressive du corps, de son imaginaire et de sa créativité. On devient acteur et créateur de sa vie et de son histoire. Personnages et inventions : chansons, danses, comédie, tout se tisse autour du personnage et de la force de l'expression - Voix, diction, enracinement, imaginaire... Un atelier précieux et passionnant ! Création des personnages de contes : princesses, sorcières, magiciens, chevaliers ; on cherche la gestuelle, le caractère, la voix, le costume des personnages. Création de l'histoire : les sorts, les batailles, les rêves et les cauchemars. Élaboration du spectacle : le narrateur, les scènes clés, les obstacles et le dénouement. Grâce

au théâtre, partageons nos émotions, nos sentiments, apprenons à vivre ensemble en exprimant nos joies et nos bonheurs, nos talents et notre créativité. Rires et amusements garantis !



## THÉÂTRE JEUNESSE : « LES ENFANTS AU BOIS FLEURI » POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

- DATES ET HORAIRES**
- Du lundi 07 juillet 2008 au vendredi 11 juillet 2008
  - Du lundi 14 juillet 2008 au vendredi 18 juillet 2008
  - Du mardi 22 juillet 2008 au samedi 26 juillet 2008
  - Du lundi 28 juillet 2008 au vendredi 01 août 2008

- Du lundi 04 août 2008 au vendredi 08 août 2008
- Du lundi 11 août 2008 au vendredi 15 août 2008

Les stages ont lieu de 9h à 11h 30 et/ou de 14h à 16h30, avec une pause repas de 12h à 13h30. Nombre idéal de participants par stage : 10 - Travail en salle, dans les bois (espace jardin), à la piscine.

**Le prix par stage : 50 euros**  
**Lieu :** Domaine de Bois fleuri 06410 Biot

**Renseignements et inscription :**  
Association Nature, Sciences et Traditions - Théâtre jeunesse « Les enfants au Bois fleuri »  
Tel : 04 93 65 65 12 - 06 30 15 02 22  
beatrice.triki@wanadoo.fr

# PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

## LA GAROUBE

“

Dans le cadre du pèlerinage à Notre Dame de la Garoupe, l'Association de l'Amicale Biotoise des Traditions remercie pour leur participation Messieurs DROGOULD père et fils, Monsieur GIORDANO, les Safraniers, Madame MONADI, et la boulangerie VEZANIO.

Emile CHEVAL  
Président de l'Amical Biotoise  
des Traditions

”

Réservation et informations  
Office du Tourisme :  
04 93 65 78 00



## SAINT-JULIEN : FÊTE AU VILLAGE DU 22 AU 25 AOÛT

“ Le Comité des Fêtes de Biot vous invite aux différentes animations proposées dans le cadre de la fête patronale de la Saint-Julien qui se déroulera les 22, 23, 24 et 25 août prochains.

VENDREDI 22 AOÛT,

**15h00** : concours de boules des jeunes biotois de 5 à 11 ans (Boule Amicale Biotoise)

SAMEDI 23 AOÛT,

**8h00** : grand prix cycliste des verriers organisé par le Vélo Sprint Biotois

**11h00** : remise des prix et pot de l'amitié place De Gaulle

**15h00** : concours de boules (triplettes arrangées)

**18h00** : aubade par l'Amicale Biotoise des Traditions avec la Banda d'Au Païoun

**21h30** : grand bal, place De Gaulle, avec Tropic DJ'S Tour et ses gogos danseuses (tempête de neige, laser, écran géant, méga ambiance).



DIMANCHE 24 AOÛT,

**11h00** : grande messe en l'église Sainte-Marie Madeleine chantée par l'Amicale Biotoise des Traditions

**12h30** : vin d'honneur offert par la municipalité et le Comité des Fêtes place De Gaulle

**13h00** : aïoli géant (sur réservation) suivi d'un après midi dansant

**15h00** : concours de boules mixte organisé par la Boule Amicale Biotoise (deux hommes et une femme)

**21h30** : bal costumé, soirée disco animé par Discomania et ses gogos danseuses, concours de danse et du plus beau costume avec distribution de prix

LUNDI 25 AOÛT

**9h00** : procession, départ Eglise Sainte-Marie de Madeleine avec les membres de la paroisse et l'Amicale Biotoise des Traditions

**10h00** : messe à la chapelle Saint-Julien

**14h30** : concours de boules à la mêlée (Boule Amicale Biotoise)

**14h30** : roumpa pignatta – jeux d'enfants animés par Eric et Yvan, maquillage par Mélanie, structure gonflable et course aux trésors, place des Arcades.

**18h00** : "Voyage", spectacle de marionnettes et de masques par Loïc Bettini. 1<sup>ère</sup> séance jeune public (durée 30 minutes).

**20h30** : "Voyage", spectacle de marionnettes et de masques par Loïc Bettini. 2<sup>ème</sup> séance mise en lumière, tout public (durée 1 heure).

”

## BAL DE LA FÊTE NATIONALE DIMANCHE 13 JUILLET 2008

“ Le Comité des Fêtes vous propose, en prolongement du pique-nique organisé par la C.A.P.L., le Bal de la Fête Nationale qui se déroulera comme chaque année sur la Place de Gaulle.

La soirée sera animée par  
Discomania et ses gogos  
danseuses. Ambiance assurée  
de 21h30 à 2h00 du matin.

Venez nombreux !

”



## LES "MARIANNE" DE BIOT

“ Tout le monde connaît Marianne, le symbole de notre République dont le buste est en bonne place dans chaque mairie. Mais au fait, qui est Marianne? Depuis combien de temps est-ce un symbole? Quelle est donc cette histoire ?

Le travail du groupe Patrimoine sur le buste de Marianne situé dans la salle des mariages, a commencé par une anecdote, quand l'un des signataires de cet article a été interpellé par un invité du mariage qu'il venait de célébrer: «votre Marianne, savez-vous de quand elle date?» Un grand silence embarrassé a suivi cette question! L'invité, sous-préfet passionné par ce

sujet, connaissait la réponse.

Il y a à Biot deux bustes de Marianne remarquables, l'un dans la salle des Mariages, l'autre appartenant au Cercle Républicain. Tous deux rappellent l'histoire complexe et tragique de l'instauration d'une République Française stable dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle. Nous sommes partis à la recherche de leurs origines et nous nous sommes intéressés à la Marianne qui se trouve dans la salle des Mariages.

### L'ORIGINE OCCITANE DE «MARIANNE»

C'est seulement depuis moins de 25 ans qu'une explication très plausible de l'origine du symbole de Marianne est proposée. Marianne étant le symbole de la République Française, les recherches étaient effectuées en «France» c'est-à-dire en français.

Mauvaise pioche : il fallait chercher du côté de l'Occitanie profonde. La plus ancienne évocation de Marianne en symbole de la France comme République date de fin 1792 ou début 1793. C'est une chanson en langue d'Oc, du chansonnier Guillaume LAVABRE de Puylaurens dans le Tarn, intitulée *La Garisou de Mariano, Cansou patriotiquo (la guérison de Marianne, chant patriotique), signée par les sans-culottes, LAVABRE*. La chanson évoque la guérison de Marianne suite à une saignée. Marianne est la France et la saignée représente les victoires françaises sur les frontières du Nord-Est et des Alpes fin 1792. La patrie révolutionnaire est perçue comme une femme, Marianne étant le prénom féminin le plus commun. En outre, une bourrée ancienne très populaire chantait Marianne comme la femme désirée, tout comme l'était la République pour les révolutionnaires.

Si l'auteur, Guillaume LAVABRE, est resté inconnu, son symbole est resté vivant. LAVABRE serait né en 1756 à Puylaurens. Troubadour, il mena une vie d'errance et de pauvreté dont on ne connaît presque rien.

## MARIANNE, SYMBOLE TURBULENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'État républicain étant une entité abstraite sans représentation d'un chef, à la différence d'un royaume et d'une dictature, la nécessité d'avoir un ou des symboles est pressante. Après des péripéties liées à la vie politique mouvementée du 19<sup>e</sup> siècle, un ensemble cohérent de représentations de l'État républicain en femme allégorique est établi à partir de 1870.

Son omniprésence sur tous les documents de la vie courante (pièces de monnaie, timbres-poste, voir illustrations) accélère son acceptation: cette femme, au nom de Marianne, est associée à l'État républicain. Cette symbolique est un enjeu politique fort et très turbulent, allant du rejet violent à l'idolâtrie béate (comme promener son nouveau-né sous le buste de Marianne pour lui porter chance !). La bataille fera rage dans les mairies. La loi du 5 avril 1884 impose qu'un local soit dédié à l'administration communale dans chaque commune. Il n'y a pas de règle et ce lieu est appelé Mairie, Hôtel de Ville, maison commune ou autre (au début du 20<sup>e</sup> siècle, pour une raison encore inconnue, le nom changea à Biot d'*Hôtel de Ville* à *Mairie*, sur le fronton de ce qui est actuellement l'entrée de la Salle des Mariages).

Il n'y avait, tout comme actuellement, aucune obligation de mettre un buste de Marianne dans la salle du Conseil. A partir de 1882, le Maire est élu par les citoyens et non plus choisi par le préfet, ce qui le rapproche des citoyens et reflète ses idées. Le pouvoir de plus en plus grand des idées républicaines accélère l'installation de bustes dans les mairies, payés par souscription, par la commune, ou par don du député ou d'un notable. Accepter ou refuser le buste est un acte éminemment politique. Chaque installation est perçue comme une victoire des républicains contre les forces réactionnaires.

C'est souvent l'occasion d'une cérémonie populaire. Que sait-on des Marianne de Biot?

## LA MARIANNE DE LA SALLE DES MARIAGES

Cette Marianne est l'illustration la plus classique de la contribution de la franc-maçonnerie à l'iconographie républicaine. C'est un modèle conçu vers 1880 par Paul LACREUX dit Jacques FRANCE, dont le nom figure deux fois, écrit assez petit dans un cartouche et gravé sur le côté droit. La tête est ornée d'un bonnet phrygien et porte une large cocarde sur le côté droit. Elle est légèrement penchée en avant et le visage est tourné vers le côté droit. Le visage est régulier, à la grecque. Le corsage est ouvert et laisse voir un ruban qui va de l'épaule droite vers le sein gauche. Trois dates sont inscrites sur le ruban, 1789 (Révolution Française), 1848 (Révolution) et 1870 (instauration de la Troisième République).

L'achat d'un buste de Marianne est discuté lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 1884. C'est une démarche que font de nombreuses communes cette année là, afin de pouvoir inaugurer le 14 juillet. Biot est probablement désargenté, ou bien y-a t'il de la résistance à cet achat. Toujours est-il que bien que la décision d'achat soit prise ce jour là, ce n'est qu'un an plus tard (le 24 mai 1885) que le coût de 90 francs est inscrit au budget de l'année, avec très probablement une cérémonie le 14 juillet 1885.

La Marianne du Cercle Républicain est différente. Nous la décrivons lors d'un prochain article sur ce Cercle, l'une des plus anciennes institutions de Biot.

### Référence :

Nous nous sommes très largement inspirés du livre de Maurice AGULHON «Marianne au pouvoir» (Flammarion, 1989) pour écrire cet article.

Audrey BASTARI et Patrick NAVARD pour le Groupe Patrimoine



## ASSOCIATION AREZZO

### UNE PETITE HISTOIRE DE JARRES

La région de Biot est riche en argile, sable, manganèse, bois, pierre à four. Le travail de la céramique est donc apparu très tôt dans le village. Pendant quatre siècles, on a produit essentiellement des jarres pour conserver et transporter l'huile, le vin et autres denrées périssables.

L'histoire suivante n'est pas arrivée à Biot,... mais, en est-on sûr, et pourquoi pas?

Un porteur d'eau indien avait deux grandes jarres, suspendues aux 2 extrémités d'une pièce de bois qui épousait la forme de ses épaules. L'une des jarres était en bon état tandis que l'autre avait un éclat qui lui faisait perdre presque la moitié de sa précieuse cargaison en cours de route. Cela dura 2 ans pendant lesquels, chaque jour, le porteur d'eau ne livrait qu'une jarre et demie d'eau à chacun de ses voyages.

La jarre parfaite était fière d'elle, puisqu'elle parvenait à remplir sa fonction du début à la fin sans faille. Mais la vieille jarre endommagée avait honte de son imperfection et se sentait coupable parce qu'elle ne parvenait à accomplir que la moitié de son travail.

Au bout de 2 ans de ce qu'elle considérait comme un échec permanent, la vieille jarre s'adressa au porteur d'eau, au moment où celui-ci la remplissait à la source :

- « Je me sens coupable, et je te prie de m'excuser »

- « Pourquoi ? » demanda le porteur d'eau.

- « De quoi as-tu honte ? »

- « Je n'ai réussi qu'à porter la moitié de ma cargaison d'eau, pendant ces 2 ans, à cause de cet éclat qui me fait perdre l'eau. Par ma faute, tu fais des efforts, tu ne livres qu'une partie de l'eau et tu n'obtiens pas la

reconnaissance complète de ton travail », lui dit la jarre abîmée.

Le porteur d'eau fut touché par cette confession, et, plein de compassion, répondit: « Pendant que nous retournons livrer l'eau, je veux que tu regardes les fleurs magnifiques qui sont au bord du chemin ». Au fur et à mesure de leur montée vers le village, la vieille jarre vit de magnifiques fleurs baignées de soleil sur les bords du chemin, et cela lui mit du baume au coeur. Mais à la fin du parcours, elle se sentait toujours aussi mal parce qu'elle avait encore perdu la moitié de son eau. Le porteur d'eau dit à la jarre :

- « T'es-tu rendu compte qu'il n'y avait de belles fleurs que de ton côté, et presque aucune de l'autre côté? C'est parce que j'ai toujours su que tu perdais de l'eau, et j'en ai tiré parti. J'ai planté des semences de fleurs de ton côté du chemin, et, chaque jour, tu les as arrosées tout au long du chemin. Pendant 2 ans, j'ai pu grâce à toi cueillir de magnifiques fleurs. Sans toi, jamais je n'aurais pu trouver des fleurs aussi fraîches et gracieuses ».

**Morale de l'histoire :** Nous avons tous des éclats, des blessures, des défauts. Nous sommes tous des jarres abîmées.

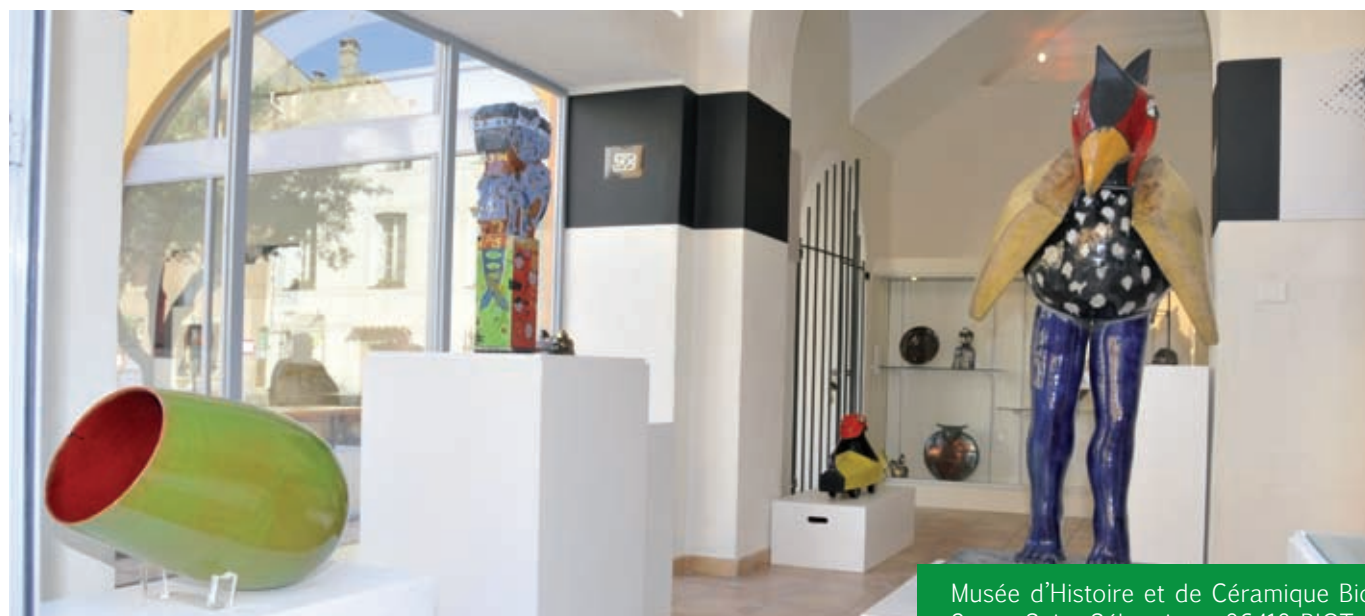
Certains sont diminués par la vieillesse, d'autres ne brillent pas par leur intelligence, d'autres sont diminués physiquement, mais ce sont les éclats, les défauts en nous qui rendent nos vies intéressantes et exaltantes. Nous devons prendre les autres tels qu'ils sont, voir ce qu'il y a de bien en eux et voir ce qu'il y a de bon en soi. Sans toutes nos différences, la vie serait bien triste.



Pour plus d'information, voir le livre "Jarres, terrailles et fontaines XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle". Association Arezzo B.P. 44 - 06410 BIOT



## LA VIE DU MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES



Musée d'Histoire et de Céramique Botoises  
9, rue Saint Sébastien - 06410 BIOT  
Tél : 04 93 65 54 54 - Fax : 04 93 65 51 73  
Email : amis.musee.biot@orange.fr  
Site : <http://musee-de-biot.fr>  
Photos : F. Harbonville

Malgré le temps maussade du mois de mai, les Amis du Musée ont participé, nombreux, aux différentes activités. Le 10 mai, le vernissage de «Biot reçoit Vallauris» attirait la foule des grands jours. Il est rappelé que cette exposition ludique, gaie, colorée, où se mêlent talent et humour, sera en place jusqu'au 30 août.



Martigues

Le 13 mai, plus de 40 participants passaient une journée intéressante à Martigues. Le matin, ils ont visité la très étonnante «Galerie de l'Histoire de Martigues», un espace de 500m<sup>2</sup> où une scénographie, utilisant tous les procédés offerts par les techniques nouvelles, retrace la mémoire d'une cité millénaire: panneaux rétro-éclairés, sonorisation individuelle par bulles suspendues, saisissante vidéo-projection en cinépanorama qui nous fait survoler Martigues et le chenal de Caronte jusqu'à la Méditerranée. Ce site remarquable mérite d'être vu par les responsables de municipalités désireuses de mettre en valeur et de présenter leur histoire. Mais toutes les municipalités ne bénéficient pas des revenus procurés par le complexe industriel de l'étang de Berre... L'après-midi, ils ont visité

le musée Félix Ziem dont on fête le centenaire. A cette occasion, des œuvres inédites du peintre (panneaux, dessins, carnets de voyage...) étaient exposées. Le 17 mai au soir, environ 150 visiteurs ont affronté des pluies diluviennes pour retrouver l'ambiance de la «Nuit des Musées». Ils ont particulièrement apprécié le film réalisé à partir de notre exposition: les artistes y sont présentés dans le cadre de leurs ateliers et évoquent leurs différentes techniques.

Tous les Botois sont invités à venir voir cet intéressant film de Roland KELBERG.



## VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

### INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions au service du transport scolaire, pour les maternelles, primaires, collèges et lycées, se dérouleront en mairie du 15 juillet au 1<sup>er</sup> août, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et à partir du 18 août aux mêmes horaires (la mairie sera fermée le 25 août).

**Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie.**

Des permanences sont organisées les 28, 29 août et 1<sup>er</sup> septembre jusqu'à 18h30.

Pour tout renseignement complémentaire :  
Accueil mairie : 04 92 91 55 80  
[accueil@biot.fr](mailto:accueil@biot.fr)

### LE NOMBRE 20 : UNE SOURCE D'IMAGINATION POUR 105 ÉLÈVES !

Le 20 mai dernier, pas moins de cent cinq élèves, de sixième et cinquième du collège de l'Eganaude, attendaient avec impatience, excitation et joie... leur premier ouvrage.

Amoureuse des mots, écrivain à ses heures, Lorène MAJOU, professeur de Lettres, a accompli pour la troisième fois un pari audacieux: celui de faire de ses élèves de réels «Écrit-vingt».

Après les Jarrtistes et Confiture de murs, primés au Festival du Livre de Mouans-Sartoux en 2007, le collège de l'Eganaude revient avec «Écrit-vingt», un recueil de poèmes, contes, récits d'aventures et autres histoires, toutes tournées vers un même thème: le nombre 20!

En plus d'être un numéro qui stimule l'imagination: «les vingt mots que je préfère» d'Enzo SOLERE, «mes vingt merveilles du monde» de

Gisèle BERNARD, ou «mes 20 ans» de Louis Bergé... c'est surtout le vingtième anniversaire du collège et l'occasion pour les élèves de lui rendre hommage.

Au-delà du projet pédagogique, c'est un véritable travail commun qu'ont accompli les jeunes collégiens, une aventure qui a resserré les liens ou fait naître des amitiés, comme l'exprime Maxime BELLEGUIE, qui a réalisé avec sa tante, un bas-relief pour la quatrième de couverture. Celui-ci représente le XX romain, surmonté d'un garçon et d'une fille, reliés dit-il «par le cœur de l'amitié».

Grâce à la passion de leur professeur et avec le concours de l'équipe administrative, cent cinq élèves ont pu découvrir la magie des mots et voir se concrétiser leur travail.





## LES ENFANTS... UN ESPOIR POUR DEMAIN

UNE JOLIE HISTOIRE VRAIE  
Une petite fille rentre de l'école en retard. Sa maman lui demande :

- «Pourquoi as-tu tant de retard?
- J'ai dû aider une autre petite fille, elle était triste!
- Qu'est-ce que tu as fait pour l'aider,
- Oh! Je me suis assise et je l'ai aidée à faire ses devoirs!»

**Si une petite fille l'a fait!...**  
**Vous, jeunes, encore jeunes, toujours jeunes, vous les aînés, le ferez-vous? Viendrez-vous nous rejoindre?**

L'équipe des bénévoles de l'association «Coup de Pouce» a un urgent besoin de vous à la rentrée pour aider les enfants du village dans leurs devoirs.

Du CP à la Terminale, en français, anglais, espagnol et surtout en maths pour les plus grands!!

**Jours d'aide aux devoirs au CCAS:**

Lundi - mardi - jeudi de 17h à 18h30 et vendredi de 17h à 18h.

**Alors! Vite!**

**Appelez-nous nombreux!**

**Merci à tous!**

Bon été, bonnes vacances aux petits et grands du village de Biot.



Josette KELBERG :  
06 23 76 36 36

Lyne CARREGA :  
06 19 85 06 32



## DES ACTEURS EN HERBES À L'ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI



Depuis trois ans les classes de Mesdames MAUREL et AUDIOT GIAMBI de l'école Eugène OLIVARI ont la chance de pouvoir faire jouer leurs élèves au théâtre Francis GAG de Nice. Cette représentation unique est le fruit d'une année de travail. Cette année ce fut encore une réussite et un grand moment de bonheur. Performance encore plus remarquable car tous les enfants d'un cycle 3 (âgés de 8 à 12 ans) ont présenté 6 saynètes pendant plus de 2 heures de spectacle.

Les enseignantes remercient chaleureusement la Mairie de Nice ainsi que le directeur Monsieur BALLAY qui mettent à leur disposition ce théâtre pour une représentation toujours exceptionnelle! Cette année l'émotion était à son comble puisque Madame MAUREL nous quitte pour un autre continent ... sans elle cette réalisation semble suspendue.

**Merci encore pour tous ces moments magnifiques.**



Extrait du spectacle

## ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

### LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT : DÉBROUSSAILLER, UN ACTE CIVIQUE RESPONSABLE ET OBLIGATOIRE

La protection de notre patrimoine et de nos habitations est l'affaire de tous! En ce début d'été, quelques mesures s'imposent pour prévenir les risques contre les incendies de forêt. La mise en application du Plan de Prévention des Risques d'Incendies et Feux de Forêt ou PPRIF sur notre commune ne constitue pas pour autant une sécurité. La prévention passe avant tout par le débroussaillage.

Débroussailler, c'est se protéger, c'est protéger le milieu naturel et faciliter l'intervention des Sapeurs Pompiers. Pour cela, «éliminer, élaguer, espacer» sont les maîtres mots pour passer l'été en toute quiétude. Alors, avant de vous accorder quelques moments de détente, garder en mémoire ces quelques gestes.

**ELIMINER ET COUPER tous les bois morts et broussailles susceptibles de propager ou de favoriser l'incendie. Les végétaux, même verts (bruyère, genêt, romarin, thym, lavande...) sont également inflammables.**

**ELAGUER toutes les branches basses des arbres ou arbustes subsistants sur 2 mètres (la moitié de la hauteur quand le sujet fait moins de 4 mètres), et assurer l'élagage sur une distance de 3 mètres en tout point des constructions.**

**ESPACER les arbres de 3 mètres quand la densité est excessive. Aménager également l'espace pour que les branches et leurs houppiers soient suffisamment espacés.**

Le débroussaillage inclut également l'élimination des rémanents de coupe (branches, feuillages...).

Ces derniers peuvent être broyés, compostés ou acheminés vers les déchetteries. En période rouge, définie par arrêté préfectoral (n°2002-343 du 19/06/2002), l'incinération s'effectue dans le strict respect de la réglementation en vigueur (interdiction de brûler généralement du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre).

Le débroussaillage est rendu obligatoire dans un rayon de 50 m (porté à 100 m selon la zone à risque) autour de son lieu d'habitation (même si les travaux s'étendent sur le ou les fonds voisins), et à 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès. Maintenir en l'état débroussaillé, c'est entretenir la végétation en deçà de 0,5m de hauteur par rapport au sol. C'est aussi faciliter l'entretien annuel et garantir le maintien du site en conformité.

L'arrêté préfectoral du 19 juin 2002 expose les propriétaires récalcitrants à une amende de 30 euros/m<sup>2</sup> (article L.322.9.2 du code forestier) et à des poursuites judiciaires. La loi confère également au Maire la possibilité de faire exécuter ces obligations par des agents commissionnés à cet effet. Un plan d'action 2008-2010 pour le débroussaillage des zones habitées est actuellement mis en place par la D.D.A.F afin d'apporter un appui technique et administratif aux collectivités sur l'exercice de contrôle.

Le débroussaillage crée un cadre de vie adapté et agréable. Il convient de faire de ces règles de sécurité un réflexe civique et responsable. La prévention contre l'incendie reste le meilleur allié de notre bien être et de la préservation de notre patrimoine.



**DÉBROUSSAILLEMENT :**  
Art. L.321-5-3 du code forestier  
« On entend par débroussaillage les opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes ».

**DÉFRICHEMENT :**  
Le défrichement est une opération volontaire entraînant directement ou indirectement la destruction de l'état boisé d'un terrain et qui met fin à sa destination forestière. Une demande d'autorisation doit être formulée auprès de la Direction départementale de l'Agriculture et la Forêt au titre des articles L 311-1s du code forestier et L 130-1 du code de l'urbanisme.



### MEMENTO

Site officiel : [www.biot.fr](http://www.biot.fr)

Service Environnement de la Mairie :  
04 93 65 12 21

D.D.A.F : 04 93 18 46 00

Déchetterie Valbonne : 04 93 12 35 60

Déchetterie Antibes : 04 92 91 92 99

Police Municipale : 04 93 65 06 66

Sapeurs Pompiers : 18 ou 112

depuis téléphone fixe ou portable.

## MANŒUVRES FEUX DE FORÊT



Afin de préparer la saison Feux de Forêt, le personnel d'encadrement des huit centres de secours des sapeurs pompiers de notre secteur ainsi que Force 06 (ONF) s'est réuni pour effectuer un exercice de prévention de lutte contre les feux de forêt le 29 mai dernier. Monsieur le Maire de Biot a d'ailleurs rappelé à tous, lors du débriefing qui s'est déroulé à la caserne de Biot, combien l'incendie de 1969 a marqué les esprits des biotois, brûlant sur son passage la vallée de la Brague, le domaine des Clausonnes jusqu'au pied du village.

Le poste de commandement mis en place pour superviser la manœuvre et les équipes d'interventions ont

pu constater, sur le terrain, que si un feu de forêt devait avoir lieu, celui-ci reprendrait le même chemin que celui de 1969, du fait d'une végétation identique et d'une urbanisation beaucoup plus dense qu'il y a 40 ans. Toutefois les moyens terrestres, aériens et techniques ayant beaucoup évolué ainsi que la mise en place du PPRIF, permettraient

d'éviter que se développe un sinistre dans les mêmes proportions. La manœuvre feux de forêt a donc permis aux sapeurs pompiers en charge du secteur Biot de noter les points positifs de cette action, notamment un accès aux Clausonnes plus performant dû à la mise en place d'une société de surveillance, facilitant l'ouverture des portails ainsi que la résolution des problèmes d'engagement des véhicules dans la vallée de la brague avec l'aménagement de la piste des Soullières pour le passage des moyens et des points d'alimentation en eau des engins. Suite à cet exercice, a eu lieu le 7 juin, une manœuvre destinée aux personnels des Groupes Incendies, leur permettant d'actualiser leur connaissance du terrain de la commune de Biot.



## COLONNES À VERRE

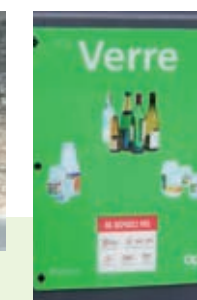
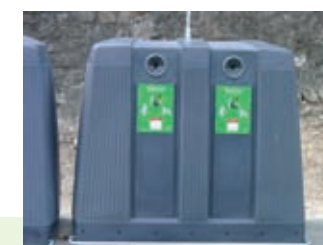
La municipalité et la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis mènent actuellement une réflexion sur l'emplacement des colonnes à verre dans le cadre de la gestion des déchets.

Pour information, les colonnes à verre du Quartier Sous Barri seront déplacées pour des raisons d'accessibilité et d'esthétisme. Elles seront installées prochainement au croisement de la Calade Saint-Roch

et de la Calade des Migraniers, puis à l'emplacement du parking de la poterie du vieux Biot.

Nous remercions les biotois pour leur patience et leur compréhension.

**CONTACT**  
Pôle Urbanisme, travaux  
et environnement  
Services techniques  
700 avenue du jeu de la Baume



Tél. : 04 93 65 12 21  
Fax : 04 93 65 53 54  
Mail : [techniques@biot.fr](mailto:techniques@biot.fr)

## REFUS D'UNE TROISIÈME DÉCHARGE EXTENSION DU VALLON DE LA GLACIÈRE.

Lors de la grande manifestation du 7 juin 2008 "7 millions de tonnes de déchets BASTA!", vos élus municipaux se sont mobilisés au côté d'associations et de particuliers, pour s'opposer à la création d'une nouvelle décharge ou la continuation de l'exploitation de celle du vallon de la Glacière! Ils refusent que les Biotois subissent encore les déchets des bassins Cannois et Grassois qui n'ont fait aucun effort pour se doter d'incinérateurs! Suite à cette mobilisation, espérons que notre Préfet n'autorisera pas l'extension du Vallon de la glacière ou la création d'une troisième décharge et fera pression sur les communes fautives!

Rappelons que l'état Français a déjà été condamné par la cour Européenne pour avoir autorisé des décharges par enfouissement de déchets, type de stockage formellement interdit par le code environnemental Européen.

**NB** : Par temps couvert et avec du vent d'Est, des odeurs acres peuvent être perçues lors des dégazages. N'hésitez pas à le signaler au numéro vert (gratuit) : 0800 774 805.

### AUDIT ÉNERGÉTIQUE DES LOCAUX COMMUNAUX

La municipalité Biotoise souhaitant montrer l'exemple en matière d'économie d'énergie, un audit énergétique des locaux communaux va être réalisé très prochainement. Son but est de lutter contre tout gaspillage énergétique en améliorant l'isolation, la ventilation, l'éclairage, la production d'eau chaude sanitaire ou le chauffage de ses bâtiments. Son objectif est d'améliorer le confort tout en réduisant la consommation et les rejets polluants.

**Les particuliers souhaitant améliorer le bilan énergétique de leurs logements (aides financières accordées) peuvent s'adresser à l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr))**

**Antenne régionale** : ADEME  
n°2 boulevard de Gabès - BP 139  
13267 MARSEILLE Cedex 08  
Tél. : 04 91 32 84 44  
Fax : 04 91 32 84 66  
Email : [ademe.paca@ademe.fr](mailto:ademe.paca@ademe.fr)

### INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Dans notre région, l'installation d'un chauffe-eau solaire (CES) permet de subvenir à 80% de notre consommation énergétique d'eau chaude sanitaire (bain, douche, lavabo...)! Pour une maison indivi-

duelle (5 personnes), il nécessite l'installation d'un capteur solaire de 4,5m<sup>2</sup> (en toiture ou au sol) et d'un ballon de stockage mixte (avec résistance électrique) de 300 litres. Pour prétendre à des aides financières, il faut obtenir une autorisation administrative (déclaration préalable) et faire appel à un installateur agréé. Le cumul des aides financières (Région, Département et Etat) peut atteindre 80% du coût de l'installation, soit un amortissement en seulement 2 ou 3 ans! L'eau chaude sanitaire représentant 20% du bilan énergétique total d'un logement, l'installation d'un CES fait ainsi économiser 16% du montant des factures de chauffage et électricité (300 à 400 euros/an)! Vous pouvez aussi utiliser le soleil pour chauffer votre maison; le principal obstacle est la surface des capteurs (12 à 16m<sup>2</sup>)!

Le service de l'urbanisme et les architectes sont là pour vous aider à concrétiser vos projets et vous aider dans vos démarches administratives.

### DISSIMULATION DES CONTAINERS À DÉCHETS

La nouvelle équipe oeuvre activement pour que les containers à déchets qui étaient aux vues de tous, le long de nos routes ou dans le village, soient dissimulés dans

des locaux adaptés. Ainsi, dans le village, en raison du peu de place disponible, il a été décidé d'encastrier certains containers dans le sol, solution discrète mais plus coûteuse. Reste à chacun de respecter les horaires de dépôt des déchets (le soir ou le matin tôt), ce qui permet d'éviter la persistance d'odeurs nauséabondes durant la journée!

### TRI SÉLECTIF : DES BIOTOIS PERFORMANTS MAIS... !

Bravo, les Biotois sont assidus en matière de tri sélectif, Biot est parmi les communes les plus performantes de la CASA ! Toutefois dans certains secteurs, des erreurs sont commises dans le tri des déchets; Merci de bien respecter les consignes des affichettes apposées sur les containers : c'est capital pour la performance de notre commune !

Vous serez régulièrement informés des résultats des collectes et de leur évolution trimestriellement.

#### Evolution collecte années 2006/2007 :

**Ordures ménagères :**  
- 6,56 % (- 300 tonnes)

**Emballages :**  
+ 36,44 % (+ 67,90 tonnes)

**Journaux :**  
+ 10,58 % (+ 30,40 tonnes)

**Verre :** + 2,84 % (+ 5,60 tonnes)

### UNITÉS DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL : "TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE SES DÉCHETS C'EST MIEUX !"

La CASA met à la disposition des Biotois des composteurs individuels afin que nos déchets organiques puissent être recyclés en compost pour le jardinage. Du même coup, les volumes allant à l'incinérateur (ou à la décharge) s'en trouveront diminués et vous n'aurez plus besoin d'acheter de compost ! Ces composteurs en bois ou en plastique ont une capacité de 400, 600 ou 1.000 litres (ex : il faut un composteur de 400 litres pour un jardin de 400 m<sup>2</sup>). Une participation modique (15, 25 ou 35 euros) vous

sera demandée (le composteur vous sera livré directement chez vous). Un bon de réservation est nécessaire.

**Pour tous renseignements, contacter la CASA (Déchets) au: 04 89 87 72 10 ou 18.**

### ÉRADICATION NATURELLE DES ALGUES VERTES DANS LE LIT DE LA BRAGUE



Votre élu doit intervenir auprès du SIAQUEBA pour la création d'un lagunage à la sortie de la station d'épuration des Bouillides, source principale de rejets des nitrates et des phosphates à l'origine de la prolifération des algues vertes dans la Brague qui étouffent son écosystème. Cette solution consiste à réaliser une lagune plantée qui absorbera naturellement la quasi totalité de ces polluants. Autre avantage, elle ne demande quasiment aucun entretien. Ainsi la Brague retrouvera son aspect originel que nous connaissions enfants ! Des solutions écologiques peu coûteuses existent pour la plupart de nos problèmes : mettons les en application ! (Nous tenons à remercier l'Association de Sauvegarde de l'Environnement de Biot pour sa contribution sur le sujet).

### CONDUITE SOUPLE + ANTICIPATION = LES CLÉS POUR CONSOMMER MOINS

A l'heure où le prix du carburant s'envole, rappelons quelques conseils pour en faire baisser significativement le budget : **1/ Rouler en souplesse** en utilisant le couple maxi du véhicule (2.000 Tr/min moteur Diesel, 3.500 tr/min moteur Essence) mais pas au delà. C'est à ces régimes que le moteur obtient son meilleur rendement... et consomme peu! **2/ Anticiper les ralentissements** et autres arrêts de la circulation en levant le pied plus tôt, puis redémarrer progressivement et en douceur (imaginer que vous ayez un oeuf sous la pédale d'accélérateur!). Dans les descentes, utiliser le frein moteur car dès que l'on relâche l'accélérateur, l'arrivée de carburant est coupée sur les moteurs à injection.

**3/ Rouler moins vite**, ne pas partir en retard, éviter les heures de pointe, limiter l'usage de la climatisation. **Vidanger régulièrement** l'auto et changer le filtre à air, surgonfler légèrement les pneus, démonter les barres de toit avant de prendre l'autoroute...

Le gain sur la consommation de l'auto peut facilement atteindre 20% ! Si vous parcourez 20.000 km/an avec un véhicule consommant habituellement 7 l/100km, le gain atteindra 420 euros/an, soit un gain de 2 mois et demi de consommation! Autres avantages et non des moindres avec une conduite moins rapide, souple avec anticipation, réduit l'usure des pneus et des freins tout en préservant les points de votre permis de conduire!

*Pascal Torrelli  
Conseiller municipal.  
Délégué à l'environnement,  
au développement durable et aux énergies renouvelables.*

*email : pascal.torrelli@biot.fr*

### JARDINER BIO, C'EST FACILE !

Les jardiniers amateurs utilisent en moyenne 2 fois plus de substances chimiques au mètre carré qu'un agriculteur ! Ils participent ainsi activement à la dégradation de l'environnement : pollutions, résistance des ravageurs, impacts graves sur la santé... Le fait est que grands et petits lopins de terre ont longtemps été abreuvés de pesticides tous plus performants les uns que les autres et ont fini par perdre une grande partie de leur richesse en micro-organismes, insectes et animaux auxiliaires, bref leur équilibre naturel.

#### COMMENT SE PASSER DES PESTICIDES ?

##### Et bien, en jardinant Bio !

Sans produits chimiques nous ne sommes pas pour autant désarmés! Il existe depuis toujours des méthodes alternatives respectueuses de l'environnement et de la santé et naturellement efficaces pour protéger nos jardins. Nous les avons simplement oubliées! Nos alliés sont les animaux et micro-organismes du jardin qui se nourrissent des autres animaux et micro-organismes qui abîment nos plantes. Ainsi, une coccinelle mange chaque jour une centaine de pucerons ; une musaraigne avale quotidiennement son poids en insectes, larves, limaces ; les

punaises nettoient un verger de ses acariens ; un perce-oreille dévore les vers de la pomme ; une mésange se régale de chenilles... Mais ces animaux utiles ont peut-être déserté votre jardin, tués ou repoussés par les pesticides !

#### ALORS, COMMENT FAIRE REVIVRE NOS JARDINS ?

Commencer par un test : supprimer, l'espace d'une année, tout traitement chimique et prendre le temps d'observer. Vous serez surpris de voir revenir coccinelles, papillons, certains oiseaux, mantes religieuses, etc.... Toute une vie qui avait déserté votre jardin et qui vient à nouveau au secours de vos cultures.



Pour que l'effet soit durable, leur offrir le gîte et le couvert en favorisant une grande diversité végétale (haies, plantes riches en pollen ou en nectar) et en mettant en place des refuges (abris à insectes, nichoirs ...)

#### Changer vos habitudes!

Allier les ressources de la nature aux méthodes culturales simples qui ont fait leurs preuves:

- choisir les essences adaptées à votre environnement et miser sur la diversité et les associations bénéfiques;
- soigner le sol du jardin, il est le support nourricier de vos cultures;
- arroser à bon escient, ni trop, ni trop peu;
- tailler dans les règles de l'art;
- ne plus faire une guerre stricte

aux «mauvaises herbes», elles ont toutes un rôle à jouer dans cet écosystème;

- éviter les engrais chimiques et apporter plutôt des matières organiques variées;
  - composter vos déchets;
  - bannir les produits chimiques et en cas de besoin, introduire plutôt des auxiliaires (coccinelles, nématodes, acariens, parasitoïdes...) ou mettre en place des pièges spécifiques (verres de bière contre les limaces, cendre de bois contre les escargots, pièges à phéromones...);
  - accepter que vos plantes profitent aussi à d'autres que vous.
- Et avant tout, place à la prévention! Avec un peu de bon sens et de l'huile de coude, les besoins de chaque plante seront comblés.



Peu à peu, à mesure que la vie reprend ses droits au sol et dans le jardin, un certain équilibre va s'établir entre insectes nuisibles et utiles. Les dégâts, comme les interventions, seront alors de plus en plus limités.

Les médecins nous disent «Pour être en bonne santé, varier son alimentation et se faire plaisir!». Il en est de même pour les plantes. Ainsi, le secret d'un jardin beau et productif réside dans la diversité avant tout!

#### DEPUIS UN AN, BIOT S'EST ENGAGÉ DANS LA VOIE DU BIO.

Les premiers lâchers d'auxiliaires ont eu lieu ce printemps avec un certain succès malgré quelques dérapages ... notamment au village où des critiques ont été émises concernant l'état des rosiers de la place des Arcades. **Mais avez-vous visité le jardin Frédéric Mistral ou celui du Centre Culturel ?**

Le succès de la mise en place de ce type de gestion dépend de plusieurs facteurs. Et en premier lieu de la volonté de chacun.

En effet, abandonner l'emploi des pesticides en milieu urbain, c'est s'engager dans une démarche de remise en question, d'observation, d'apprentissage et de coordination parfois difficiles à mettre en oeuvre. A cela s'ajoutent les contraintes environnementales et spatiales: l'emplacement du site, sa vocation, les conditions de culture, les essences végétales, la météorologie...

La place des Arcades est un site difficile de par sa situation (lieu de passage, mais relativement isolé du milieu naturel), son exposition (ensoleillement faible), le choix des plantations (inadaptées).

Autant de contraintes qui ne supportent aucune erreur de jugement et d'intervention puisque les caractéristiques du site sont défavorables à l'installation durable d'auxiliaires.

Les solutions existent. Mais il est parfois préférable de consacrer son énergie à l'élaboration d'un nouveau plan de plantations qui



tiendra compte de tous ces paramètres plutôt que de s'entêter à mener une lutte perdue d'avance contre certains organismes nuisibles particulièrement tenaces. Le plus important c'est de changer notre vision aseptisée du jardin et d'accepter ainsi l'échec occasionnel

et la cohabitation avec certains organismes qui ne faisaient plus partie de notre paysage mais qui sont pourtant indispensables à l'équilibre de la nature. Et quel plaisir de pouvoir traverser un jardin et observer en toute quiétude toute la vie qui l'habite !

Vous serez heureux ou peut-être étonnés d'apprendre que les jardins de la commune grouillent de formidables petites bêtes qui prendront rapidement le relais des auxiliaires d'élevage.



Vous avez déjà vu ces symboles, mais connaissez-vous leur signification



# ÉCONOMIE, TOURISME

## QUATRE GOLFS D'ENVERGURE À BIOT

Biot, ce village comme on le nomme, est en fait une commune de 1554 hectares, très étendue, qui comporte sur ses terres, deux golfs et deux practices : Le Golf de Biot, Le Provençal Golf, l'Académie Autiero et le Sophia Country Club. Situés dans un cadre de nature, les clubs de golfs ont tous leurs

particularités et répondent aux besoins de chacun. Amateurs, apprentis ou professionnels possèdent un large choix en matière de prestations golfiges car chaque structure a une approche différente du golf, mais toutes sont animées par le même sentiment : la passion de ce sport.



## LE GOLF DE BIOT

Implanté au pied de la cité historique biotoise, le Golf de Biot, construit en 1930, est l'un des plus anciens de la Côte d'Azur. Créé par l'architecte John Gannon sous le patronage du Roi Gustave V de Suède, le site possède un charme

particulier, à l'époque très prisée par l'aristocratie. Racheté depuis 2006 par Jean-Gabriel et Victor Camerini, ce golf 18 trous a fait l'objet de nombreux travaux, notamment la réfection de plusieurs greens et départs ainsi



que l'installation d'un système d'arrosage automatique afin de conserver un gazon verdoyant. Dans un futur proche, ce site de 30 hectares fera également l'objet de nouvelles réalisations telle que la création d'un practice permettant au Golf de Biot d'acquiescer un parcours plus long avec un par 71. L'ensemble de ces aménagements ne sera qu'un moyen d'améliorer, pour plus de confort, les prestations déjà très satisfaisantes du golf. Il accueillera d'ailleurs en septembre prochain, huit des meilleurs joueurs de France de la catégorie Jeunes Espoirs du CREPS d'Antibes. De plus, il offre aux joueurs et visiteurs la possibilité de déguster de savoureux plats provençaux dans le

restaurant installé dans l'ancienne bastide ou sur la nouvelle terrasse en teck en bord de Brague. Des atouts qui font du Golf de Biot un lieu convivial et agréable pouvant se prévaloir d'une ambiance typique de «club».

### Le Golf de Biot

1379, route d'Antibes  
06410 BIOT

Tarifs et réservations :  
Tél. : 04 93 65 08 48  
Fax : 04 93 65 05 63

### Restaurant

Tél. : 04 93 65 19 04  
golf.club.de.biot@wanadoo.fr  
Site : www.golfdebiot.com



## LE PROVENÇAL GOLF

Le Provençal Golf, situé sur la technopôle de Sophia-Antipolis, dans le quartier Saint Philippe à Biot, est un club qui couvre tous les aspects du golf.

Sur un même site, appartenant à Cyril DENNIS, se réunissent un parcours 9 trous de 2800 mètres, un Stadium Académie réservé à l'entraînement et à l'école de golf ainsi qu'un practice comprenant 40 postes et une zone vouée aux approches et au putting.

Le site offre également un enseignement de qualité avec cinq profes-

seurs appartenant au Professionnel Golf Associés, PGA et proposent des initiations cours individuels, cours collectifs, stages et école de golf. Chaque enseignant s'adapte totalement à la personnalité et aux demandes des élèves.

Une des caractéristiques du Provençal Golf reste tout de même son école de golf. L'enseignement réparti sur deux jours, le mercredi et le samedi pour les enfants est surtout tourné vers la compétition. L'association Sportive du Provençal, présidée par Jean-Jacques



Couasnon, s'occupe d'ailleurs tout spécialement de la mise en place des challenges, des stages et des cours en mettant en valeur l'aspect sportif dans un esprit de convivialité. L'académie est totalement réservée aux enfants inscrits, qui ont la possibilité, dès leur premier cours, d'accéder au parcours, sans carte verte.

De plus, un Club House, surplombant le golf verdoyant et fleuri, accueille les joueurs souhaitant marquer une pause déjeuner ou siroter une

boisson fraîche à l'ombre d'un parasol.

Afin de toujours améliorer la qualité des prestations, un nouveau Club House de 1600 m<sup>2</sup> est en construction et sera achevé à la fin de l'été. Ce nouveau complexe offrira un restaurant ouvert à tous, d'une capacité de 400 couverts avec service midi et soir, ainsi qu'un bar et des vestiaires. Ces travaux seront accompagnés d'un parking intérieur et extérieur de 120 places qui permettra d'accueillir les golfeurs et les groupes lors de séminaires et réceptions dans l'enceinte du Club House.

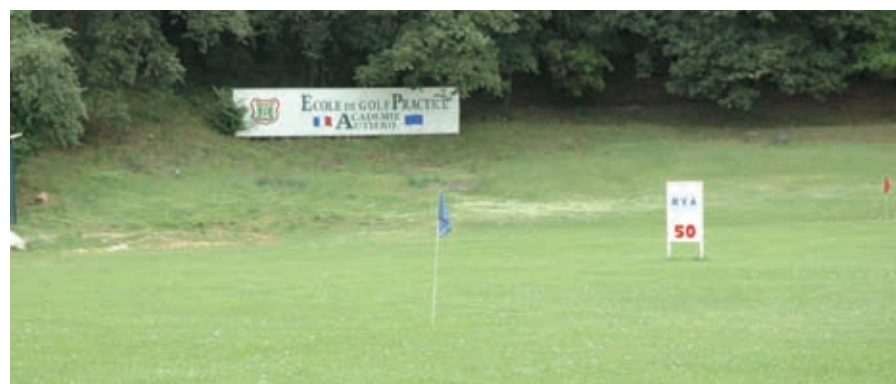
Le Provençal Golf est un lieu répondant à tous les besoins, autant ceux des joueurs que ceux des groupes d'affaires souhaitant fédérer leur travail dans un cadre exceptionnel.



### Provençal Golf

Tarifs et réservations au :  
Tél. : 04 93 00 00 57  
Site : [www.leprovençalgolf.com](http://www.leprovençalgolf.com)

## ACADÉMIE AUTIERO



Créée en 1955 par Albert Pellissier, précurseur du practice à l'américaine en France, l'école de golf appartient depuis 1989 à la famille Autiero.

Lucien, Jean-Marc, Jean-Luc Autiero et Michel Teichet, unissent leur passion pour le golf qu'ils rendent accessible à tous, en respectant les valeurs et traditions golfeuses. Ce practice, agréé depuis 1990, a reçu de nombreux aménagements conçus par les artisans biotois, qui permettent aujourd'hui à plus de 500 membres dont 100 enfants de s'adonner au plaisir du golf.

Les professeurs qui constituent d'ailleurs la famille, travaillent en synergie pour apporter leur savoir-faire aux élèves et gèrent dans un même temps, une activité qui leur est spécifique, telle que les stages à l'étranger ou l'organisation des compétitions.

L'apprentissage du golf et de ses codes est une véritable mission

pour ces professeurs qui enseignent leur passion sur un practice de 27000 m<sup>2</sup>, composé de 32 postes (dont 15 couverts), de deux greens et d'un bunker d'entraînement.

L'Académie Autiero reste avant tout un club convivial qui allie esprit sportif et amitié.

### Académie Autiero

(Cours en italien, en anglais et apprentissage gratuit pour les enfants biotois) Route d'Antibes 06410 BIOT

Tarifs et réservations au :  
Tél. : 04 93 65 05 65  
Fax : 04 93 65 50 98  
[academieautiero@wanadoo.fr](mailto:academieautiero@wanadoo.fr)  
Site : [www.academieautiero.com](http://www.academieautiero.com)



## SOPHIA COUNTRY CLUB : ACADÉMIE DE GOLF STÉPHANE DAMIANO



### Sophia Country Club

3550, route des Dolines  
06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX  
Tarifs et réservations:  
Tél. : 06 07 56 31 57  
[golf@stephanedamiano.com](mailto:golf@stephanedamiano.com)  
Site : [www.stephanedamiano.com](http://www.stephanedamiano.com)



Le centre d'entraînement Stéphane Damiano est situé dans l'enceinte du prestigieux complexe sportif le Sophia Country Club Grand Hôtel Mercure.

En effet, c'est au cœur de Sophia-Antipolis, entouré du parc départemental de la Valmasque, que ce centre sportif, de loisirs et d'affaires propose de nombreuses prestations de qualité.

Le Sophia Country Club met à la disposition de ses visiteurs un hôtel 4 étoiles comportant 155 chambres, 1000 m<sup>2</sup> de salles de réunions modulables en 17 sous-commissions ainsi qu'un bar-restaurant. Idéal pour des séjours d'affaires et des événements, ce complexe est également un lieu de détente et de loisirs sportifs.

En effet, le club se compose de 20 courts de tennis, de 2 piscines,

d'une salle de fitness et surtout d'un practice de golf, considéré par les critiques comme l'un des plus beaux de la Côte d'Azur.

Dirigée par le golfeur professionnel, Stéphane Damiano, l'académie de golf est segmentée en plusieurs compartiments permettant de travailler chaque zone de jeu.

Stéphane Damiano, professeur de second degré et entraîneur pour la Fédération Française de Golf et la ligue PACA, fait parti d'une grande famille de professionnels du golf.

De ce fait intégré depuis son plus jeune âge dans le milieu du golf de haut niveau, le professeur a développé une méthode d'apprentissage de ce sport basé sur des jeux ludiques qu'il propose durant les cours dispensés à l'école de golf. Cette académie adapte ses leçons à tous niveaux et optimise

ses méthodes en se basant sur les réactions instinctives du débutant tout en imposant des bases solides. C'est sur ce practice disposant de 38 postes et 5 greens que Monsieur Damiano apporte son expertise du haut niveau qu'il met à la portée de tous.

Le Sophia Country Club est un lieu d'échanges, de décontraction et de professionnalisme, offrant des prestations d'exception.

Les nombreux aménagements et les prestations proposées dans chacun de ces établissements golfeuses montrent une réelle volonté de conserver un Golf de qualité et honorer ce sport noble. En cela, ils contribuent à valoriser la commune de Biot, lui associant une image prestigieuse aux regards des visiteurs.

# BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

## AMADEUS : LEADER DE TECHNOLOGIES POUR LES PROFESSIONNELS DU VOYAGE ET DU TOURISME.

A la croisée des deux industries du voyage et du high-tech, Amadeus a acquis une position de leader sur le marché mondial des systèmes de réservation en ligne. Avec une présence affirmée en Allemagne, en Espagne, au Royaume Uni, aux USA, en Australie, en Belgique, en Argentine et en Thaïlande, Amadeus est le partenaire technologique par excellence. Au service de plus de 1500 entreprises dans le monde, agences de voyages, compagnies aériennes, chaînes hôtelières, agences de location de voitures, tour-opérateurs, croisiéristes... tous ont opté pour les solutions Internet d'Amadeus.

### VINGT ANS DE PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE !

Créé comme un Système Global de Distribution par Air France, Lufthansa, Iberia et SAS en 1987, Amadeus est centré à l'origine sur la distribution de l'offre des compagnies aériennes. Aujourd'hui, le groupe affiche sur la cartographie mondiale, 217 marchés. Le système traite plus de 200000 transactions par minute et plus de 2 millions de réservations par jour : c'est le plus important système de réservation de voyages. Par exemple, Amadeus a accompagné plus de 150 compagnies aériennes dans le passage au billet électronique.

Les centres principaux sont tous situés en Europe. Le siège social du groupe est basé à Madrid en Espagne et le centre de traitement des données à Erding en Allemagne. Ce dernier gère plus de 2 millions de réservations par jour, soit



un tiers de la totalité des voyages réalisés à travers le monde. **Le plus grand centre de Recherche & Développement est situé à Sophia Antipolis. C'est sur la commune de Biot que l'excellence technologique prend racine.**

### AMADEUS SAS : UNE PÉPINIÈRE D'INNOVATION

Grand acteur du tissu économique et azuréen, Amadeus SAS offre également une vitrine prestigieuse du marketing et du développement du groupe. Sur un site de 13 hectares, 2000 ingénieurs se consacrent à l'émergence des solutions Amadeus au sein de 50000m<sup>2</sup> de bureaux. C'est au cœur d'un parc verdoyant planté d'essences méditerranéennes, que se dessine une architecture d'avant-garde (façade vitrée, lignes sobres, structures modulaires) où se reflètent la philosophie et les ambitions d'Amadeus. Ce vaste campus offre un cadre environnemental exceptionnel où le personnel est au cœur du fonctionnement. De nombreux services (agence de voyage, comité d'entreprise, loisirs, équipements,

navettes...) sont mis à sa disposition pour faciliter la communication interne, les échanges, l'esprit d'équipe et le bien-être. Réunissant plus de 50 nationalités, le site est reconnu comme un groupe multiculturel tourné vers l'international. Premier employeur sur la commune de Biot et vivier de compétences, Amadeus SAS prône la diversité. Ingénieurs à la pointe des technologies et experts de l'industrie du voyage de toutes nationalités se côtoient. L'entité de la technopole vient de signer un partenariat avec Eurecom (école d'ingénierie).

La philosophie «business» s'appuie sur la compréhension approfondie des besoins des clients. Les solutions logicielles fournies aux compagnies de transports pour leurs systèmes de réservation permettent d'exploiter pleinement leur potentiel et d'optimiser les investissements technologiques (coûts diminués, productivité augmentée, service client amélioré).

Le groupe confirme sa position de partenaire numéro 1 des compagnies aériennes en matière de tech-



nologie e-ticket. Depuis le premier juin, le billet papier s'est effacé au profit du billet en ligne. Le domaine du «ticketing» est actuellement en pleine mutation et s'est généralisé dans les transports en commun. De l'anglais «electronic ticket», le billet électronique est un billet dématérialisé. Après avoir effectué une réservation par Internet ou par téléphone, le passager reçoit une confirmation par courrier électronique. Grâce à l'installation des bornes d'enregistrement automatique dans les aéroports, ce dernier peut éditer lui-même sa carte d'accès à bord pour la plupart des compagnies. Ce procédé permet à tout passager aérien d'éviter l'accès aux comptoirs de check-in et de se rendre directement à la sécurité s'il n'a pas de bagage à enre-

gistrer. Un tiers de ces billets électroniques est émis par Amadeus. Cette solution permet de réaliser des économies, tout en facilitant la vie des voyageurs et en améliorant les services de réservation.

### Amadeus SAS prévoit également d'autres outils. Voici quelques solutions phares :

#### \* L'OFFRE ALTEA :

pour continuer à assurer sa croissance, Amadeus a décidé de devenir un sous-traitant informatique privilégié des compagnies aériennes. Le GDS propose maintenant un système d'information (baptisé Altéa) qui prend en charge les processus de réservation, d'inventaire et enregistrement/embarquement. Altéa est utilisé par plus de 150 compagnies aériennes dans le monde.

#### \* L'AMADEUS SELLING PLATFORM :

basée sur un navigateur, cette première plateforme de vente entièrement intégrée offre encore plus de possibilités pour que les compagnies puissent vendre tout l'univers du voyage ; pas seulement les voyages forfaitaires et les billets d'avion, mais aussi des voitures de

location, des chambres d'hôtels et une foule de prestations de services.

#### \* L'OFFRE E-TRAVEL :

branche de commerce électronique qui développe d'une part les moteurs de réservation de sites web de grosses compagnies aériennes ou agences en ligne (par exemple Opodo), et d'autre part le système e-Travel Management dédié aux entreprises. Les technologies sont aujourd'hui au cœur de nos préoccupations (gains de temps, productivité...) Amadeus est une compagnie capable d'apporter des solutions high-tech dans le monde entier. Elle offre une technologie de pointe conçue pour répondre aux besoins essentiels des activités des entreprises et des compagnies aériennes. Une réussite qui s'appuie sur une culture d'entreprise. Les valeurs d'esprit d'équipe, de partenariat, de leadership et d'excellence sont le fondement de la démarche Amadeus. Sa philosophie en matière de diversité, sa dimension internationale et multiculturelle, son engagement dans une démarche citoyenne pour l'environnement (tri sélectif, co-voiturage), font d'Amadeus une entreprise innovante, un exemple et une vitrine prestigieuse pour la commune de Biot.



## VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

### LE 18 MAI : FÊTE DU PAIN



Préparation des pissaladières

La fête du pain 2008, pour sa sixième édition, s'est très agréablement déroulée le 18 mai 2008. Malgré un temps incertain et quelques petites gouttes d'eau, petits et grands étaient au rendez-vous. Cette manifestation a permis à l'association des commerçants de se mobiliser autour d'Eric et Marie BEAUD boulangers du village. A l'occasion de cette journée, les cuissons du pain ont été effectuées dans le four communal: redécouverte du pain

cuit au feu de bois. Les ateliers de fabrication du pain et de cuisson, dès 10h ont été animés par Eric BEAUD, boulanger du Village et par Christian VINCIGUERRA, place des Arcades. Ils ont rencontré un vif succès. Toute la journée, des stands installés sur la place proposaient des produits gourmands pour accompagner le pain. Des jeux de sociétés géants, des ateliers de mosaïque, de sculpture, des ballons et des structures gonflables étaient mis à la disposition de tous

les visiteurs pour les divertir. La journée s'est terminée autour d'un verre avec dégustation de Foccacia fabriquée par petits et grands lors de l'atelier animé l'après-midi par Christian VINCIGUERRA. Les diplômes du parfait «petit mitron» distribués aux participants ont été vraiment mérités!

La CAPL remercie pour leur collaboration la municipalité, les bénévoles et tous les services municipaux qui se sont impliqués dans la réussite de cette journée.

### APPEL À CANDIDATURES !

La CAPL recrute pour la saison estivale, deux personnes pour assurer la promotion de Biot par le biais de dépliants à distribuer sur le parking de Marineland



## TRIBUNE LIBRE

En mars 2008, votre actuel maire déclare le projet Saint Eloi «acceptable pour partie dans sa finalité sociale» mais suspect d'être situé sur une ancienne décharge. Prouver le contraire est facile. Face aux attentes que suscitent la maison de retraite sociale, l'accueil de jour, les 400 mètres carrés de locaux pour le maintien à domicile, je me suis engagée dans l'opposition pensant que nous pourrions tous agir ensemble pour améliorer ce projet. Prétendant un vice de forme lié à la place du prix sur les documents remis aux conseillers, le Maire et 22 conseillers municipaux ont annulé ce projet et ce sans avoir en leur possession de document technique fiable sachant que ce projet a été soutenu par la CASA, le Conseil Général et l'Etat. L'argument avancé par la nouvelle municipalité est qu'il n'y a pas assez de Biotois de plus de 75 ans. Vous êtes seul et dépendant, vous vous occupez de vos proches avec amour et ténacité, vous n'aurez pas d'aide avant 2050. Pas

de soutien de proximité, pas de partenariat de qualité au meilleur prix, pas de vacances, pas de rapprochement pour vos parents devenus dépendants ou hébergés dans des structures éloignées, Nous nous sommes trompés, vous n'existez pas.

RETROUVEZ NOUS SUR :  
[www.mieuxvivrebiot.fr](http://www.mieuxvivrebiot.fr)

Cathy SENS MEYE,  
élue de l'opposition.

Un texte truffé d'inexactitudes et de propos outranciers ne fait que discréditer son auteur. Le Maire de Biot n'a pas tenu les propos qui lui sont prêtés et son programme électoral était particulièrement clair à ce sujet. Nous répétons que le projet de Saint Eloi n'est pas un bon projet. L'EHPAD ne répond pas à un besoin imminent des Biotois. Aucune demande d'entrée en établissement n'a été faite auprès du CCAS de Biot depuis le 1/1/2008. Avec quels Biotois comptait-on remplir cette maison? Pourquoi

dit-on que nos anciens n'auront pas d'aide avant 2050? Sait-on qu'il ne faut que 3 ans (études et travaux) pour ouvrir un établissement? Nous travaillerons, en partenariat avec les communes voisines à la mise en place d'un projet ambitieux et précurseur qui répondra à une large mixité de clientèle et à un accueil à la carte. Nos aînés souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible. C'est pourquoi nous élargirons nos prestations d'aide à domicile, nous travaillerons au maintien de l'autonomie. Nous mettrons en place un accueil de jour pour personnes désorientées. Nous accompagnerons nos aînés et leur famille dans leurs demandes. Nous agirons en réseau pour placer nos anciens et nous coordonnerons un réseau de bénévoles pour ne pas les laisser seuls. Les personnes âgées peuvent compter sur notre attention bienveillante.

Nicole PETRELLI,  
élue de la majorité.

## SPORTS

### LES JEUX DE SOPHIA : UNE QUATORZIÈME ANNÉE DE PLAISIR SPORTIF !

Depuis 1994, les Jeux de Sophia animent le parc sophiapolitain et offrent une manifestation ludique et sportive à tous les actifs de la technopôle.

Cette année, le Club des Dirigeants, présidé par Frédéric Fourquin (directeur de Galderma), a organisé trois semaines d'affrontements amicaux pour le plus grand plaisir des entreprises participantes. Du 29 mai au 20 juin, esprit d'équipe et convivialité étaient au rendez-vous pour disputer les multiples épreuves prévues: football, basket-ball, sports mécaniques ou VTT. Pour

satisfaire tous les goûts, deux disciplines ont rejoint le programme des Jeux de Sophia 2008 : le tir à l'arc et le rameur. Un troisième challenge a d'ailleurs fait son grand retour suite à une demande unanime : le vétathlon.

Pour la première fois depuis la création de la manifestation, le Golf de Biot a été mis à l'honneur en accueillant le 31 mai dernier, l'épreuve de golf et ses 84 participants.

Les Jeux de Sophia ont fait, une année de plus, le bonheur des participants et des centres sportifs qui ont pu unir leur force et leurs moyens pour décrocher leurs trophées.





## VICTOIRE PROMETTEUSE POUR L'ESPOIR JULES BARTOLETTI

“ Dans la continuité de leur saison compétitive, les golfeurs biotois de l'Académie AUTIERO-TEICHET se sont rendus au golf club de Grasse «Claux-Amic» pour disputer le Trophée Golf distribution-Callaway. Selon la formule du stableford individuel, c'est dans ce magnifique écrin de verdure boisé et naturel que ceux-ci ont accompli certaines prouesses, qui leur auront permis d'accomplir de nombreux birdies et d'améliorer leur index parfois.

**BARTOLETTI TRIOMPHE, AUTIERO S'IMPOSE ET DENDOOVEN CONFIRME.**

Le grand vainqueur de cette journée fut le jeune Jules BARTOLETTI qui s'imposa contre toute attente dans le classement brut, en raflant avec talent la victoire à quelques joueurs plus expérimentés que lui, et prétendus favoris au départ de l'épreuve. Cette performance lui laisse présager la perspective d'un bien bel avenir...! En première série messieurs, l'excellent Franck AUTIERO se retrouvait sur la plus haute marche du podium. Tandis qu'en seconde et troisième catégories, la victoire revenait respectivement à Torben HOJBJERG, et à Albert CAZANOVE qui s'imposait brillamment. Chez les dames, Catherine DENDOOVEN s'est affirmée comme étant la révélation féminine du

tournoi, en réalisant le meilleur score du jour. Belle victoire également pour l'espoir Bastien TONNOIR en série juniors.

Lors du concours de drives féminin Marie-Christine MOUCHON fut victorieuse, tandis que Christian TORNALIA remportait avec maîtrise le plus long drive homme.

A l'issue de cette très agréable journée golfique, les participants se sont retrouvés au clubhouse pour partager le verre de l'amitié suivi du traditionnel déjeuner. Dans cette ambiance sportive et conviviale, Jean-marc AUTIERO organisateur sportif de cette manifestation, a chaleureusement remercié les sponsors de ce prestigieux évènement. Ceux-ci ont été largement ovationnés, de même que les dirigeants du club grassois pour l'accueil qu'ils ont réservé à la délégation biotoise. ”



## ACADÉMIE AUTIERO - LES JEUNES DE L'ÉCOLE DE GOLF RÉCOMPENSÉS

“ La traditionnelle cérémonie de remise des prix de l'école de golf de Biot a réuni les enfants, les parents et toute l'équipe pédagogique de l'Académie AUTIERO-TEICHET.

Lors de son allocution, Jean-Marc AUTIERO, responsable sportif, a particulièrement remercié les nombreuses personnalités qui ont honoré de leur présence ce rassemblement : Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot, accompagné par le 8<sup>ème</sup> adjoint Guy ANASTILE et le Conseiller Municipal délégué aux sports Monsieur Charles ROIG. Madame Suzanne VAN DE VELDE, présidente du comité départemental, représentant la Fédération Française de Golf, était assistée par Ted PATCHETT arbitre fédéral détaché au sein du comité départemental.

C'est avec un brin de fierté pour son village que Jean-marc AUTIERO a mentionné à l'assistance, un mémorandum historique pour rappeler à tous, que Biot fut pionnier dans les Alpes-maritimes, à se doter d'une école de golf communale en

1955, grâce à son fondateur Albert PELISSIER auquel il rendit un hommage posthume.

Il précisa également le désir d'oeuvrer avec son équipe encore longtemps dans la continuité de son prédécesseur, pour pérenniser l'identité et l'âme chargée d'histoire qui caractérise ce site, qui a permis d'initier au cours des années écoulées quelques milliers d'enfants et d'adolescents à la pratique du golf. En effet la structure recense aujourd'hui environ 500 adhérents licenciés à la fédération, dont une centaine d'enfants, et celle-ci est devenue un fleuron représentatif de la vie sportive de la commune. Il a adressé ses remerciements à l'assemblée, félicité sa mobilisation et son soutien face au projet d'aménagement de voirie routière qui menacerait tristement le destin et l'avenir de l'école de golf de Biot. Il a sollicité la volonté et l'élan dynamique des élus pour préserver le patrimoine foncier communal. Monsieur le Maire a spontanément signifié son soutien.

”

### Parmi les prochains événements pour les enfants il faudra retenir :

- les stages d'été pendant les vacances scolaires (juillet : du 09 au 12 et du 23 au 26, août : du 06 au 09 et du 20 au 23).
- les réinscriptions pour l'école de golf 2008/2009 (priorité par ancienneté, enregistrement des nouveaux inscrits à partir de début août).

Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'école de golf (tél. : 04 93 65 05 65)



### Le bilan sportif de l'école de golf a permis de rappeler les points majeurs suivants :

- l'équipe biotoise figure en première place au classement provisoire du championnat départemental 2008 des écoles de golf.
- la section golf scolaire CE1-CE2 en collaboration avec le groupe scolaire du "Moulin neuf" mise en place depuis 2002, sera reconduite en 2008/2009, remerciements à Madame Danielle GOULEY.
- "le golf, sport de toute une vie" : un hommage particulier a été rendu au doyen Monsieur René BERTHOD (bientôt 90 bougies!) qui a reçu la médaille du mérite remise par un des plus jeunes élèves de l'Académie.

C'est dans cette ambiance de véritable fête du golf, extrêmement conviviale que les professionnels enseignants Jean-luc et Michel ont récompensé tous les enfants nouvellement diplômés de l'examen des drapeaux et des opens. Ils ont ensuite procédé à la remise des prix du championnat jeunes de l'école de golf, au cours de laquelle les enfants ont été encouragés par un tonnerre d'applaudissements !

## NATURE SCIENCES ET TRADITION COURS DE « BRAIN-GYM »

“ Dans le cadre de l'association, Jean TRIKI propose des cours d'activités corporelles en "Brain-Gym" pendant l'été et à partir de la rentrée de septembre. "Brain-Gym" est proposé dans le cadre des activités de mouvements physiques basés sur l'amélioration des capacités du cerveau. Le Brain-Gym comprend une quarantaine de mouvements spécifiques qui facilitent la coordination du cerveau : penser, agir et ressen-

tir en même temps, améliorer les capacités d'expression, de mémorisation et d'actions, dans un cadre de concentration, d'organisation, et d'équilibre. Ces activités de mouvement permettent de mieux se sentir dans son corps, dans sa tête et apportent confort et satisfaction. Elles sont étudiées pour être pratiquées debout, assis ou allongé pour la plupart, de 7 à 77 ans et plus, tant que la motivation le permet. ”



Par groupe de 6 à 8 personnes en salle et en plein air. Thèmes variés. Abonnement mensuel, de une à trois fois par semaine Au village et/ou à Bois Fleuri. Tous les renseignements : 04 93 65 65 12 Annonce de présentation par voie de presse et d'affiche.

## DOJO BIOTOIS

“ Il y avait foule ce dimanche premier Juin au Dojo Municipal pour la onzième édition du Tournoi des Verriers par équipes de clubs de 5 combattants. Le matin, les plus jeunes (6-7 ans) ont débuté les rencontres dans une chaude ambiance où les groupes de parents spectateurs donnaient de la voix dans les tribunes. Le temps d'une pause repas et

les combats reprenaient pour les 8-9 ans et 10-11 ans avec la même motivation. Malgré le jeune âge des combattants, on a pu voir de belles techniques et prises spectaculaires. En fin de journée, l'Adjoint aux Sports, Monsieur Charles ROIG, a récompensé les 130 judokas. Pour les podiums une coupe, pour les participants une médaille souvenir et les clubs présents une

pièce de verre. Le trophée est revenu à Nice Judo et la médaille d'argent à l'équipe de Biot (6-7 ans). Il faut remercier les verriers biotois (Verrerie de Biot, Les Frères SABA, Robert PIERINI et Eric et Jean Michel OPERTO), la municipalité de Biot, et les bénévoles qui contribuent à la bonne réalisation de ce tournoi. ”

## VIS-TA-MINE

“ L'Association a clôturé son année 2007-2008 en festoyant à Entrevaux où le petit train des Pignes nous a conduits allègrement. Nous étions très nombreux à partager et à profiter de cette journée où visite guidée du village, ascension de la citadelle, pour les plus courageux, pique-nique et bonne humeur étaient au rendez-vous, jonglant avec les averses qui se sont invitées dans l'après midi.

Après les vacances d'été, la reprise des cours de gymnastique adultes, pilates et marche nordique reprendra le lundi 8 septembre 2008. Pour tous ceux et celles qui désire-

raient nous rejoindre, les nouvelles inscriptions se feront en septembre.

**Pour les inscriptions :** veuillez vous munir d'un certificat médical, de deux enveloppes timbrées, d'une photo et de votre mode de paiement.

**Tout dossier incomplet sera refusé.** ”



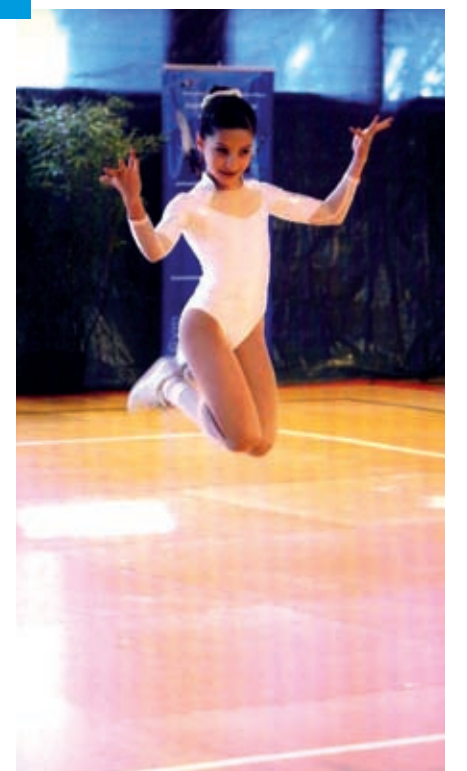
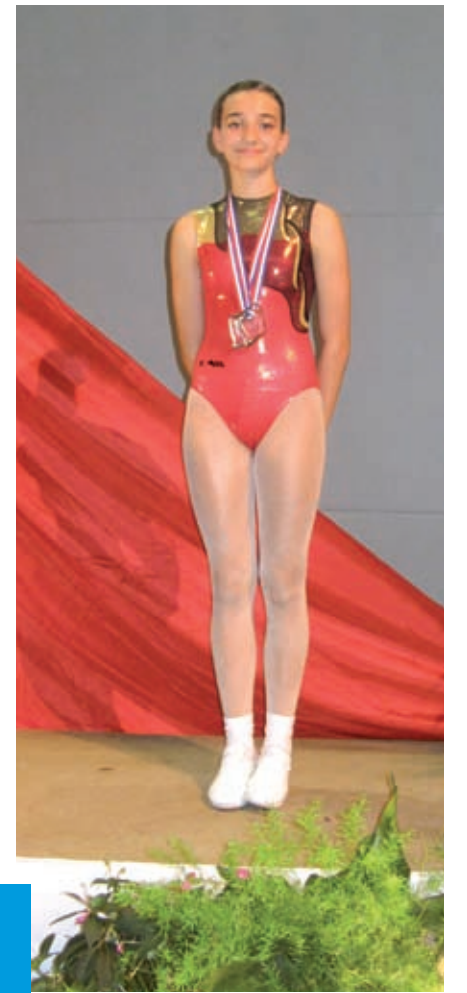
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Robert ou Solange CLEMENT aux numéros de téléphones ci-dessus. vis-ta-mine@hotmail.fr Tél. : 04 93 74 02 05 - Port. : 06 14 06 65 64

## BIOT ATHLÉTIQUE CLUB – AÉROBIC : LA SAISON DES COMPÉTITIONS ARRIVE À SON TERME.

“ Ce week-end, nous avons rendez-vous à Calais, pour les finales du championnat de France. Et là, je peux vous dire que cela était du grand Art pour nos deux athlètes. Nous sommes partis pour Calais le jeudi à 21h avec le club de Menton. Les épreuves avaient lieu le dimanche matin après un trajet de plus de 15 heures de bus ! Par la même occasion, nous avons visité Calais et apprécié son bord de mer. Nous avons pris le soleil avec nous et il ne nous a pas quittés ! Lauréna nous a sorti un 17.000 points et à 1/3 de la capacité, elle était deuxième à la fin de tous les passages ; elle termine septième en minime, c'est mieux que bien, c'est parfait... Aude passe à midi, elle obtient la note de 16.850 excellent. Nous comptons beaucoup sur elle. Dans sa catégorie, il y avait des Internationaux, plus de 72 athlètes. Elle finit à la troisième place en open international. Pour la finale des championnats de France, sa note la propulse à la deuxième place, mais il reste trois gros clients dont la championne en

titre. Elle garde son titre. Les deux autres se plantent ; notre Aude passe à la troisième place, que du bonheur ! Mélissa, leur coach, attendait une bonne place mais la troisième paraissait difficile à atteindre, Aude y est parvenue, Mélissa est aux anges : une septième place pour Lolo, plus une troisième place pour Aude. Pour une première année de coaching, c'est 100% de réussite. **Le mot du président :** une saison merveilleuse, pleine de satisfaction. Je remercie le club de Menton pour nous avoir aidés dans la logistique et les hébergements, les parents d'avoir été présents tout au long de la saison. Monsieur ROIG pour son soutien à notre club, Angélique pour le Biot infos, Sandra pour tout le relationnel avec la municipalité et Madame LEUREGANS de son aide pour le montage des dossiers. Merci à tous et bonnes vacances. Les inscriptions auront lieu le jeudi 4 septembre. ”

Contact :  
Tél. : 06 62 29 93 59  
Email : biot-aero@hotmail.com



## BOULE AMICALE BIOTOISE



### LE SPORT AVANT TOUT

Après de bons résultats de nos féminines, ce sont les messieurs qui se sont distingués. Peut être ont-ils été aiguillonnés par les exploits de ces dames !

Ainsi, le 11 mai, à Menton, la doublette formée de Thierry CASSELLA et de Gilles RIGHI s'est imposée devant 99 équipes. Le 23 mai à Cannes, ce sont Thierry CASSELLA, Daniel SANTAGATA et Antoine ESPOSITO qui ont atteint les demi-finales.

Beaucoup d'autres joueurs, en doublettes ou en triplettes ont mis à l'honneur les couleurs biotoises en atteignant les quarts ou les huitièmes de finale dans des concours très relevés. Ces bons résultats amélioreront encore le classement du Club, qui, fin avril, occupait la dixième place au plan départemental, groupe B.

### LA VIE DU CLUB

Le mois de mai a vu se dérouler les concours du samedi qui ont bénéficié d'une participation importante. A signaler tout particulièrement, le concours du 24 mai qui a réuni quelques quarante doublettes. Après les restaurateurs du Café

de la Poste et du Lika, Christophe allonge aussi la liste des commerçants de la rue Saint-Sébastien qui soutiennent le sport bouliste. Cette journée vit la visite de Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot, de Monsieur Guy ANASTILE, Adjoint à la sécurité, aux incivilités, aux anciens combattants et victimes de guerre, et de Monsieur ROIG Conseiller Municipal délégué au Sport.

Bref, ce mois de mai augure bien, pour la BAB, une fin de saison sportive et conviviale.



Pour la Boule Amicale Biotoise  
Claude Hurbain  
Tél. : 04 93 65 17 09



## LE CLUB RANDO EN WEEK END

Après le critérium de Sainte Agnès et une virée du côté de Gréolières les Neiges, les 17 et 18 mai, le Bac Rando est parti en week-end à Aix-en-Provence.

Le samedi, le temps n'était pas favorable, mais nous avons malgré tout suivi le programme de ces deux jours, organisé par Marie-Liliane.

Le matin, visite du musée de la mine, «le Puits Hély d'Oissel» qui fut en activité de 1922 à 1962. Nous avons découvert le monde minier avec beaucoup d'émotion, tant le travail à cette époque était différent du nôtre. L'après midi, visite d'Aix-en-Provence "la ville aux fontaines".

Sur les pas de Cézanne, le peintre de la Provence, artiste que nous suivons à travers la ville, vers sa maison natale, l'Eglise de la Madeleine où il fut baptisé, son dernier appartement, la cathédrale Saint-Sauveur où nous avons pu visiter le cloître attenant.

Le temps nous a manqué pour visiter le musée Granet, où sont exposées de nombreuses toiles du peintre.

Le lendemain, le temps plus clément, nous avons pris la direction de la montagne Sainte Victoire, si souvent peinte par Cézanne, pour notre randonnée dominicale.

Après plusieurs heures de marche et de points de vue splendides, retour sur Biot, heureux de notre week-end.

Les vacances approchent, le club termine la saison au mois de juillet par une semaine en Slovaquie.

Mais..., nous en reparlerons plus tard. Bonnes vacances à tous.



Biot Athlétique  
Club-Randonnée  
Tél. : 04 92 94 08 72  
Mail : biot.rando@free.fr



# MENUS DES CLSH ENFANTS JUILLET AOÛT 2008



## ■ SEMAINE DU 30/06/2008 AU 04/07/2008

| LUNDI 30  | MARDI 01  | MERCREDI 02  | JEUDI 03   | VENDREDI 04 |
|---|---|--|--|-------------|
| Salade verte<br>Tian de courgettes<br>Petit suisse<br>Ananas au sirop | Pizza au fromage<br>Poulet<br>Haricots verts<br>Fruit | Melon<br>Omelette<br>Pommes sautées<br>Yaourt à boire<br>Compote | Carottes rapées<br>Sauté de porc<br>Brocoli<br>Fromage<br>Pâtisserie | PAS DE CLSH |

## ■ SEMAINE DU 07/07/2008 AU 11/07/2008

| LUNDI 07  | MARDI 08  | MERCREDI 09  | JEUDI 10  | VENDREDI 11   |
|---|---|--|---|---|
| Salade de riz<br>Escalope de dinde<br>Poêlée de légumes<br>Fromage<br>Yaourt/céréales | Tomates basilic<br>Hachis parmentier<br>Pêches au sirop | Poireaux vinaigrette<br>Tomates farcies<br>Blé<br>Fromage<br>Fruit | Salade niçoise<br>Pavé de saumon<br>Tagliatelles<br>Glace | Quiche Lorraine<br>Sauté de veau<br>Carottes au jus<br>Fromage<br>Fruit |
| Petit suisse/biscuit  | Comp. pommes/gressin                                    | Yaourt à boire/Comp. poire   | Pain/Fromage  | Yaourt/brioche  |

## ■ SEMAINE DU 14/07/2008 AU 18/07/2008

| LUNDI 14 | MARDI 15  | MERCREDI 16                                    | JEUDI 17   | VENDREDI 18   |
|----------|---|--|--|---|
| FÉRIÉ    | Tomate mozzarella<br>Jambon blanc<br>Courgettes sautées<br>Pâtisserie | Salade florida<br>Brandade de poisson<br>Fruit | Salade de pâtes<br>Rosbif<br>Ratatouille<br>Fromage<br>Fruit | Saucisson/cornichon<br>Wings de poulet<br>Petits pois/carottes<br>Yaourt<br>Fruit |
|          | Fromage blanc/fruit   | Pain/Fromage                                   | Salade de fruits/lait choc.                                  | Fruit/pain au lait  |

## ■ SEMAINE DU 21/07/2008 AU 25/07/2008

| LUNDI 21  | MARDI 22   | MERCREDI 23   | JEUDI 24  | VENDREDI 25  |
|---|--|---|---|--|
| Friand fromage<br>Saucisse Toulouse<br>Haricots verts<br>Fromage<br>Fruit | Melon<br>Poisson<br>Pâtes au pistou<br>Yaourt<br>Glace à l'eau | Betterave<br>Sauté de veau<br>Gratin pdt aubergines<br>Fromage<br>Fruit | Salade verte<br>Cordon bleu<br>Petits pois<br>Danette | Chou rouge<br>Steak hâché<br>Courgettes<br>Fromage<br>Pâtisserie |
| Comp.pommes/bananes<br>Yaourt à boire                                     | Pain/Fromage   | Pain/confiture  | Fruit/Biscuit   | Fruit/Yaourt   |

## ■ SEMAINE DU 28/07/2008 AU 01/08/2008

| LUNDI 28   | MARDI 29  | MERCREDI 30   | JEUDI 31   | VENDREDI 01   |
|--|---|---|--|---|
| Salade verte/pommes<br>Pavé saumon<br>Jardinière de légumes<br>Yaourt<br>Fruit | Mais/Tomates<br>Omelette<br>Ratatouille<br>Fromage<br>Fruit | repas BIO<br>Carottes rapées<br>Daube<br>Quinoa<br>Fromage blanc<br>Compote | Crêpe au fromage<br>Sauté de veau<br>Epinards béchamel<br>Fromage<br>Fruit | Tomates<br>Escalope de porc<br>Frites<br>Yaourt<br>Litchi |
| Fruit/<br>Pain au chocolat   | Compote/lait choc.  | Crème Mt blanc/<br>Biscuit  | Salade de fruits/<br>Gressin   | Pain/Fromage  |

### Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages



## ■ SEMAINE DU 04/08/2008 AU 08/08/2008

| LUNDI 04   | MARDI 05   | MERCREDI 06   | JEUDI 07  | VENDREDI 08   |
|--|--|---|---|---|
| Concombre à la Grecque<br>Couscous<br>boulettes bœuf<br>Salade de fruits frais | Taboulé<br>Wings de poulet<br>Carottes vichy<br>Fromage<br>Fruit | Salade verte<br>Omelette<br>PDT risolées<br>Petit suisse<br>Pomme au four | Bâtonnets carottes<br>tomates cerise<br>vinaigrette/tapenade<br>Rôti de porc<br>Courgettes<br>Fromage<br>Pâtisserie | Cœurs d'artichauts<br>vinaigrette<br>Poisson blanc scc citron<br>Riz<br>Yaourt<br>Fruit |
| Fruit/pain fromage   | Yaourt/Compote   | Jus d'orange/<br>pâtisserie   | Fruit/lait chocolaté  | Salade de fruits/<br>barre céréales   |

## ■ SEMAINE DU 11/08/2008 AU 15/08/2008

| LUNDI 11   | MARDI 12  | MERCREDI 13  | JEUDI 14   | VENDREDI 15 |
|--|---|--|--|-------------|
| Crêpe fromage<br>Sauté de dinde<br>Poêlée de légumes<br>Fromage<br>Fruit | Tomates/olives<br>Rosbif<br>Purée de PDT<br>Compote | Betterave<br>Escalope de porc<br>Riz tomates provençales<br>Fromage<br>Fruit | Radis beurre<br>Poisson pané<br>Petits pois<br>Fromage blanc | FÉRIÉ       |
| Céréales/yaourt  | Tarte aux fruits                                    | Petit suisse/salade fruits   | Gressin/fromage  |             |

## ■ SEMAINE DU 18/08/2008 AU 22/08/2008

| LUNDI 18   | MARDI 19   | MERCREDI 20  | JEUDI 21  | VENDREDI 22   |
|--|--|--|---|---|
| Melon<br>Gigot d'agneau<br>Flageolets<br>Glace au lait | Carottes rapées<br>Jambon blanc<br>Gratin d'aubergines<br>Pâtisserie | Salade haricots verts<br>Poisson<br>Pommes de terre<br>Petit suisse<br>Fruit | Féculent<br>Bœuf<br>Légumes<br>Fromage<br>Crudités<br>Abricot sec/<br>fromage blanc | Jambon cru/cornichon<br>Cuisse poulet<br>Courgettes riz béchamel<br>Fruit |
| Fruit/Pain au lait                                     | Yaourt/fruit   | Pain/fromage   |   | Fruit/gressin   |

## CARNET

### ■ NAISSANCES

|                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| Fleur Eléna Francesca ARNAUD | née le 30 avril 2008 |
| Aurel BONEL                  | né le 20 avril 2008  |
| Rayan GAIEB                  | né le 29 avril 2008  |
| Josépha BOSCHIAN             | née le 29 avril 2008 |
| Mélissa GOUIFFES             | née le 06 mai 2008   |
| Loukas DUFFANO               | né le 25 mai 2008    |

### ■ MARIAGES

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Christelle DEVADER et Patrice AMBOLET | le 9 mai 2008  |
| Annabelle LÉMOND et Marc GUERRINI     | le 31 mai 2008 |
| Agnès LOUVRIÈRE et Frank SCAPECCHI    | le 7 juin 2008 |

# INFOS PRATIQUES

## NOUVEAU À BIOT

**La Pause :**  
**détente et gourmandise**



Depuis le 7 avril, chacun peut s'accorder un moment convivial et se relaxer autour d'un plat soigneusement préparé par le chef Jérôme FOUFFÉ, propriétaire du restaurant «La Pause». En effet, c'est dans le centre commercial Biot 3000 que vous pouvez, désormais, déguster à votre aise un repas sur le pouce en semaine, avec une formule plat du jour et dessert à 11€, ou encore, vous laisser tenter par une cuisine du monde tel un tajine ou une salade Indienne, tous les midis, pour un instant détente. Précisé justement par son nom, La Pause est un lieu de petits plaisirs, de convivialité et de contact qui permet de faire de sa coupure un réel moment de gourmandise, ou de prolonger la sérénité du week-end.

Le restaurant propose également aux gourmands matinaux une formule Petit Déjeuner pour 4€ à partir de 7h30, ainsi qu'un service continu jusqu'à 18h pour les amateurs de «pause» café.

**Restaurant «La Pause» :**  
ouvert du lundi au samedi,  
de 7h30 à 18h  
Possibilité de soirée sur réservation  
Capacité : 40 couverts  
**Biot 3000**  
**495, route de la Mer**  
**06410 BIOT**  
**Tél. : 04 92 38 98 13**



## EGLISE DE BIOT

Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot (baptême, mariage...) place de l'Eglise, chaque mercredi de 15h à 19h.

**Catéchisme :**  
le mercredi matin de 11h à midi  
Confessions avant ou après la messe.  
Permanence des prêtres sur rendez-vous.  
Tél./fax: 04 93 65 00 85  
Un site à consulter: [www.ndsagesse.com](http://www.ndsagesse.com)

**Messe à Biot**  
**attention changement des horaires de messe**  
A compter du 05 juillet, la messe aura lieu le samedi à 18h30 (sauf exception pour les fêtes), en semaine chaque mercredi à 12h15

Le **cyberpresbytère** poursuit ses activités. Permanences le mercredi de 17h à 19h ou sur rendez-vous.

**Du 6 au 12 juillet**, pèlerinage à Lourdes.  
Renseignements à la Paroisse  
Tél. : 04 93 65 00 85.

## PETITES ANNONCES

### Achats/Ventes

- Vends vélo enfant Décathlon rouge avec petites roues (4-5 ans): 40€ - chaise haute Néo Nato: 35€ - Landau poussette: 40€ - un meuble ordinateur 130 €. Tél. : 04 93 65 61 46 ou 06 10 50 49 42 (soir) - Envoi des photos sur demande par courriel: [trucas@unice.fr](mailto:trucas@unice.fr)
- Vends baie coulissante en aluminium, double vitrage avec encadrement inox. Dimensions : L 3 m/H 2 m20 - Prix : 300€. Tél. : 04 93 65 00 07 ou 06 79 84 00 82
- A saisir bateau de promenade et sport nautique, marque Fun Yack, 450 moteur hors bord Mercury 50 CV avec son équipement complet + remorque (porte bateau) neuf, acheté 12 000€ vendu 9 000€ à voir. Tél. : 09 63 24 90 07 ou Port. : 06 80 60 57 46
- A débattre, scooter 125 cm<sup>3</sup>, marque Aprilia, modèle Scarabeo, bordeau métallisé 2001, 21 000 km. Tél. : 09 63 24 90 07 ou Port. : 06 80 60 57 46
- Vends landau et maxi cosy Chicco, transat, nacelle et coussin d'allaitement (petits prix), un sac de 15 litres de Cosses de Sarrazin (15€). Port. : 06 79 78 69 92

- Vends lit enfant 90 x 200 en bois blanc/beige ; sommier latte sans matelas de chez Aubert, commode en bois blanc/beige (même design que le lit): dimension L 95 / H 85 / P 50, sac à dos pour porter enfant, meuble salle de bain tout simple, étagère bois-alu dimensions : H 145 / L 85 / P 40, petite lampe de chevet couleur violet, petite chambre de chevet Barbie couleur rose. Prix à débattre pour toutes les affaires. Photos disponibles sur demande. Tél. : 06 07 70 67 17
- Particulier vend barrière de piscine blanche homologuée, 11 éléments (10 m linéaire x 5 m linéaire), prix neuf 1 500€, bonne occasion 500 €. Tél. : 06 32 84 80 43

### Offres d'emploi

- Recherchons personne de confiance pour garder jumelles de 3 ans après l'école minimum 3 soirs par semaine (mardi - jeudi - vendredi) de 16h30 à 19h et quelques jours pendant les vacances. Tél. : 06 62 73 57 67
- Cherche nounou pour garder le mercredi à compter de septembre 2008 enfant de 3 ans. Etudie toute proposition. Tél. : 06 61 43 85 48

- Cherche nounou pour garder enfants de 5 et 7 ans en périscolaire du lundi au jeudi à partir de la rentrée 2008 + heures de ménage. Tél. : 06 03 02 25 56
- Cherche garage à Biot pour une voiture classique. Tél. : 04 93 65 53 50

### Divers

- Couple avec un enfant recherche un 3 pièces en rez-de-jardin ou une villa sur le secteur Biot pour un loyer de 1 000€. Tél. : 06 74 59 17 84
- Recherche restants de laine pour confection couvertures destinées au tiers monde. Tél. : 04 93 65 64 66
- Couple (enseignante/ingénieur) cherche villa 5 pièces, minimum 120 m<sup>2</sup>, calme et ensoleillée à louer ou acheter, ou terrain constructible près de Sophia. Etudie toute proposition. Tél. : 04 93 64 87 98 ou 06 30 19 21 80, email : [afg1201@aol.com](mailto:afg1201@aol.com)
- Dame seule cherche à l'année, grand studio ou F2 vide sur Biot. Tél. : 06 12 54 02 62

# NUMÉROS UTILES

## MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**  
04 92 91 55 80  
Fax : 04 93 65 18 09  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**  
04 92 91 55 90  
04 92 91 55 91  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
[dgs@biot.fr](mailto:dgs@biot.fr)

■ **PÔLE ACTION SOCIALE**  
**Centre Communal d'Action Sociale**  
04 92 91 59 70  
[ccas@biot.fr](mailto:ccas@biot.fr)

**Logement emploi**  
04 92 91 59 75  
[vie-sociale@biot.fr](mailto:vie-sociale@biot.fr)

**Mission locale**  
04 92 91 59 76

**Avie**  
04 93 65 29 88

**Assistante sociale**  
04 92 91 59 79

**Petite Enfance**  
04 92 91 59 80  
[petiteenfance@biot.fr](mailto:petiteenfance@biot.fr)

■ **CABINET DU MAIRE**  
04 92 91 55 87  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
[cabinet-maire@biot.fr](mailto:cabinet-maire@biot.fr)

■ **PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION**  
04 92 91 55 95  
04 92 91 55 74  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

**Communication**  
[infos@biot.fr](mailto:infos@biot.fr)

**Espace des Arts**  
04 93 65 07 02  
Fax : 04 93 65 73 77

Lundi : 14h à 18h  
Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 20h  
Mercredi : 9h à 20h  
Samedi : 9h30 à 16h30  
Fermé pendant les vacances scolaires  
[eac@biot.fr](mailto:eac@biot.fr)

**Service Jeunesse**  
04 92 91 22 62  
[ctl@biot.fr](mailto:ctl@biot.fr)

**Bibliothèque G.Sand**  
04 93 65 57 99 (tél et fax)  
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30  
Mercredi : 9h30 à 18h  
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h  
[bibliotheques@biot.fr](mailto:bibliotheques@biot.fr)

**Bibliothèque Saint Exupéry**  
04 93 65 24 54  
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30  
Mercredi : 9h30 à 18h30  
Samedi : 9h30 à 12h30  
[bibliotheques@biot.fr](mailto:bibliotheques@biot.fr)

**Espace Multimédia**  
04 93 74 58 69  
[espacemultimedia@biot.fr](mailto:espacemultimedia@biot.fr)

■ **FINANCES**  
04 92 91 55 94  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h  
[finances@biot.fr](mailto:finances@biot.fr)

■ **POLICE MUNICIPALE**  
04 93 65 06 66  
Fax : 04 93 65 01 12  
[police-municipale@biot.fr](mailto:police-municipale@biot.fr)

■ **GENDARMERIE**  
04 93 65 22 40

■ **PÔLE POPULATION**  
04 92 91 55 76  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
[pole-population@biot.fr](mailto:pole-population@biot.fr)

**Service Accueil des Habitants et Vie Civile**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
04 92 91 55 81  
[etat-civil@biot.fr](mailto:etat-civil@biot.fr)

**Office de tourisme**  
04 93 65 78 00  
04 93 65 78 04  
[tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr)

**FISAC**  
04 93 65 78 08  
Fax : 04 93 65 18 09  
du lundi au vendredi  
9h à 12h - 14h à 18h  
[fisac@biot.fr](mailto:fisac@biot.fr)

■ **RESSOURCES HUMAINES**  
04 92 91 55 84 /85 /86  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
[drh@biot.fr](mailto:drh@biot.fr)

■ **PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT**  
04 93 65 12 21  
Fax : 04 93 65 53 54

**Services techniques**  
04 93 65 12 21  
[techniques@biot.fr](mailto:techniques@biot.fr)

**Urbanisme**  
04 93 65 12 21  
[urbanisme@biot.fr](mailto:urbanisme@biot.fr)

■ **PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE**  
04 92 91 52 10  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
[pole-education@biot.fr](mailto:pole-education@biot.fr)

**Inscriptions scolaires**  
04 92 91 52 17

**Service des Sports**  
04 92 91 52 11  
[sports@biot.fr](mailto:sports@biot.fr)

**Régie des cantines**  
04 92 91 52 12  
04 92 91 52 13

**CLSH Olivari**  
04 92 38 07 60  
Fax : 04 92 38 17 19

■ **ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES**  
**Ecole Olivari**  
**Maternelle** : 04 92 38 17 16  
**Primaire** : 04 92 38 17 17

**École Saint Roch**  
**Maternelle** : 04 93 65 05 88  
**Primaire** : 04 93 65 05 82

**École Moulin Neuf**  
**Maternelle** : 04 93 65 53 24  
**Primaire** : 04 93 65 53 23

**École Langevin**  
04 93 65 12 81

**Collège de l'Eganaude**  
04 97 23 42 20

**Collège Niki de Saint Phalle**  
04 92 91 51 30

**Centre International de Valbonne**  
04 92 96 52 00

**Lycée de Valbonne Sophia Antipolis**  
04 97 97 33 00

■ **SAPEURS POMPIERS 18 URGENCES**  
Incendie, Accident 04 93 65 17 18  
Fax : 04 93 65 02 24

■ **URGENCES MÉDICALES 15**

■ **LA POSTE**  
04 93 65 11 49

# AGENDA

- Du 4 au 6 juillet** Exposition «Autres Mondes», avec les artistes Martine Polisset, Jacques Parnel et Keiko Kourdy, place de l'Église et rue de la Poissonnerie, vernissage à partir de 18h30
- Dimanche 6 juillet** Gala de danse des élèves de l'Espace des Arts, Nice Acropolis, 19h  
Foulée biotoise, dans le village, 18h
- Mercredi 9 juillet** Cinéma en plein air, «Le Fils de l'épicier», Jardin F. Mistral, 21h30
- Dimanche 13 juillet** Pique-nique dans les rues du village et bal de la Fête Nationale, place de Gaulle, de 21h30 à 2h
- Mardi 15 juillet** Inscriptions au service de transport scolaire, pour les maternelles, primaires, collèges, lycées, en mairie, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi 16 juillet** Cinéma en plein air, «La Nuit au musée», Jardin F. Mistral, à 21h30
- Vendredi 18 juillet** L'encrier de Biot, atelier d'écriture senior, CCAS, de 14h30 à 16h
- Mercredi 23 juillet** Cinéma en plein air, «Le prix à payer», Jardin F. Mistral, 21h30
- Mercredi 29 juillet** Cinéma en plein air, «Ratatouille», Jardin F. Mistral, 21h30

- Mercredi 6 août** Cinéma en plein air, «Odette Toulemonde», Jardin F. Mistral, 21h30
- Samedi 9 août** Bal des Sapeurs Pompiers, caserne de Biot, 20h
- Mercredi 13 août** Cinéma en plein air, «Un jour sur terre», Jardin F. Mistral, 21h30
- Lundi 18 août** Inscriptions au service du transport scolaire, pour les maternelles, primaires, collèges, lycées, en mairie, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Vendredi 22 août** Fête de la Saint-Julien, concours de boules des jeunes Biotois, 15h
- Samedi 23 août** Fête de la Saint-Julien :  
• grand prix cycliste des Verriers, de 8h à 11h ;  
• concours de boules, 15h ;  
• aubade dans le village, 18h ;  
• grand bal de la Saint-Julien, 21h30
- Dimanche 24 août** Fête de la Saint-Julien :  
• messe et chants provençaux, Eglise de Biot, 11h ;  
• vin d'honneur et aioli géant, place de Gaulle, 12h30 ;  
• concours de boules, 15h ;  
• bal costumé (soirée disco), place de Gaulle, 21h30
- Lundi 25 août** Fête de la Saint-Julien :  
• procession au départ de l'Église de Biot, 9h ;  
• messe chapelle St-Julien, 10h ;  
• concours de boules, 14h30 ;  
• roumpa pignatta et jeux pour enfants, place des Arcades, 15h

# BLOC-NOTES

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur de justice en mairie sur rendez-vous
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché Hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme
- Le 3<sup>e</sup> lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

- Jusqu'au 7 septembre** Exposition Peynet «Heureux Anniversaire 1908-2008», à l'Office du Tourisme
- Jusqu'au 30 août** Exposition «BIOT reçoit Vallauris», au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises  
Vernissage le samedi 10 mai 2008 à 18h, au Musée de Biot
- Jusqu'au 29 septembre** Exposition «Fernand Léger, La Partie de Campagne», au Musée national Fernand Léger.  
Vernissage le vendredi 20 juin 2008 à 19h
- Jusqu'au 30 septembre** Exposition rétrospective autour du travail de KEIKO COURDY, à l'Espace Multimédia de Biot

# BIOT

  
Comité des Fêtes  
de Biot

## Fête de la Saint-Julien

4 jours de fête dans le village !!  
du 22 au 25 août 2008

**Vendredi**  
22 août

15h

Concours de boules des jeunes biotois de 5 à 11 ans (*Boule Amicale Biotoise*)

8h

Grand prix cycliste des verriers organisé par le *Vélo Sprint Biotois*

**Samedi**  
23 août

11h

Remise des prix et pot de l'amitié, place de Gaulle

15h

Concours de boules (triplettes arrangées)

18h

Aubade par l'Amicale Biotoise des Traditions avec la *Banda d'Au Païoun*

21h30

Grand bal, place De Gaulle, avec *Tropic DJ'S Tour* et ses gogos danseuses (tempête de neige, laser, écran géant, méga ambiance).

**Dimanche**  
24 août

11h

Grande messe en l'église Sainte-Marie Madeleine chantée par l'*Amicale Biotoise des Traditions*

12h30

Vin d'honneur offert par la municipalité et le Comité des Fêtes, place de Gaulle

13h

Aïoli géant (sur réservation) suivi d'un après midi dansant

15h

Concours de boules mixte organisé par la *Boule Amicale Biotoise* (deux hommes et une femme)

21h

Bal costumé, SOIRÉE DISCO animé par *Discomania* et ses gogos danseuses, concours de danse et du plus beau costume avec distribution de prix

**Lundi**  
25 août

9h

Procession, départ Eglise Sainte-Marie de Madeleine avec les membres de la paroisse et l'*Amicale Biotoise des Traditions*

10h

Messe à la Chapelle Saint-Julien

14h30

Concours de boules à la mêlée (*Boule Amicale Biotoise*)

14h3


Roumpa pignatta – jeux d'enfants animés par Eric et Yvan, maquillage par Mélanie, structure gonflable et course aux trésors, place des Arcades

**ANIMATIONS  
ORGANISÉES PAR :**

- Le Comité des Fêtes
- L'Amicale Biotoise des Traditions
- La Boule Amicale Biotoise
- Le Vélo Sprint Biotois
- Paroisse de Biot

Renseignements et réservations Pique-nique :  
Office de Tourisme : 04.93.65.78.00

Sous l'égide de la municipalité

  
**BIOT**  
TERRE D'IMAGINATION